

IDEO

PRÉVENTION EN SANTÉ MENTALE DES JEUNES

RAPPORT D'ACTIVITE

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022



Sommaire

1	Phase préparatoire du dispositif	p 3
1.1	Gouvernance du dispositif	p 3
1.1.1	Comité de suivi	p 3
1.1.2	Comité de pilotage	p 3
1.2	Processus création des programmes de sensibilisation	p 4
1.2.1	Professionnels	p 4
1.2.2	Elèves	p 5
1.3	Processus Cartographie	p 7
1.3.1	Structures partenaires	p 7
1.3.2	Supports cartographie : flyer ; format carte de visite	p 8
1.4	Processus RH / Achat	p 8
1.4.1	RH	p 8
1.4.2	Achat	p 9
1.5	Processus Education Nationale et Lycées privés	p 9
1.5.1	Choix des établissements	p 9
1.5.2	Présentation du dispositif et planification des interventions	p 10
1.6	Création du site www.ideopsy.fr	p 10
2	Réalisation du processus IDEO	p 14
2.1	Pilotage du dispositif	p 14
2.2	Sensibilisations des professionnels	p 14
2.2.1	Bilan opérationnel	p 14
2.2.2	Analyse des questionnaires de satisfaction	p 15
2.3	Collecte des questionnements des élèves	p 21
2.3.1	Bilan opérationnel	p 21
2.3.2	Analyse des questions collectées	p 21
2.4	Sensibilisation des élèves	p 25
2.4.1	Bilan opérationnel	p 25
2.4.2	Nuages de mots	p 27
2.4.3	Analyse des questionnements collectés durant les séances de sensibilisation	p 29
2.4.4	Analyse des questionnaires pré et post sensibilisation	p 30
2.4.5	Analyse des questionnaires de satisfaction	p 39
2.4.6	Exemples de posters produits par les élèves	p 40
2.5	Audience et utilisation du site www.ideopsy.fr	p 41
2.6	Communication	p 42
2.7	Suivi budgétaire	p 43



3	Indicateurs de résultats correspondant à la convention ARS FIR – EPSMA	p 44
3.1	Evaluation de la capacité de la structure « Maison de l'adolescence de l'Aube » à piloter le dispositif IDEO pour l'année scolaire 2022-2023	p 44
3.2	Evaluation quantitative et qualitative des besoins du territoire par l'analyse des données collectées	p 44
3.3	Evaluation des connaissances acquises	p 44
4	Axes d'améliorations	p 45
4.1	Sensibilisation des professionnels de l'éducation	p 45
4.2	Collaboration partenariale	p 45
4.3	Sensibilisation élèves	p 45
4.4	Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)	p 45
5	Prévisionnel déploiement dispositif IDEO année scolaire 2022-2023	p 46
5.1	Objectifs général, intermédiaires et opérationnels	p 46
5.2	Lycées ciblés et temps d'intervention affectés	p 46
5.3	Besoin budgétaire	p 47
5.4	Financeurs année scolaire 2022 -2023	p 47

1. Phase préparatoire du dispositif

1.1 Gouvernance du dispositif

1.1.1 Comité de suivi

Objectifs :

- Evaluation du dispositif
- Recherche et/ou validation des axes d'amélioration
- Validation du budget prévisionnel

Fréquence : annuelle

Composition :

Acteurs	Organismes	fonctions comité	Fonctions organisme	membre / invité
Me Ziada	ARS	Représentant des financeurs	Chef de Service Prévention, Contractualisation et Innovation Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé 10	Membre
Docteur Chétien	EPSMA	Réfèrent du projet	Psychiatre Responsable de service UHM	Membre
Me Personnic	EPSMA	Représentant de la direction	Directrice des Finances, des Projets et du Médico-Social EPSMA	Membre
M. Deniaud	EPSMA	Réfèrent du projet	Infirmier Diplômé d'Etat pédopsychiatrie	membre
M. Villanne	MDA	Représentant partenaire	directeur	Membre
M. Bablon	EN	Représentant partenaire	Inspecteur d'Académie Directeur académique des Services de l'Education Nationale	Membre
M. Filiâtre	LP	Représentant partenaire	Directeur Interdiocésain de l'Enseignement Catholique des diocèses de l'Aube et de la Haute-Marne	Membre
M. Robot	ARS	Représentant des financeurs	Chargé de Mission Prévention - Promotion de la Santé Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé 10	Invité
Me Lebouc	EN	Représentant partenaire	Infirmière Conseillère Technique Départementale	Invité
Mme Durand	EN	Représentant partenaire	Conseillère Technique Service Sociale Education Nationale	Invité
Me Jacquot	EPSMA	Représentant de la direction	Directrice déléguée	Invité
Docteur Maczyta	EPSMA	Représentant du Pôle	Psychiatre des hôpitaux, Chef du pôle "Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent"	Invité
Me Diverchy	EPSMA	Représentant de la direction	Directrice des soins	Invité
Me Garcia	EPSMA	Représentant du pôle	Cadre supérieur de santé	Invité
Me Chaffaut	EPSMA	Représentant PTSM	Coordonnatrice PTSM	Invité
Me Ployez	EPSMA	Représentant du service	Cadre de santé	invité
Me Noell	IREPS	Représentant partenaire	Responsable territoriale 10-52 de l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé	Invité
Me Chambon	LP	Représentant partenaire	Chargée de Mission - 1er Degré Directeur Interdiocésain de l'Enseignement Catholique des diocèses de l'Aube et de la Haute-Marne	Invité

1.1.2 Comité de pilotage

Objectifs :

- Discussion sur les orientations et suivi macro du dispositif par grandes étapes :
 - o Opérationnelles
 - o Budgétaires
 - o Partenariales

Fréquence : trimestrielle



Composition :

Acteurs	Organismes	fonctions comité	Fonctions organisme	membre / invité
Me Ziada	ARS	Représentant des financeurs	Chef de Service Prévention, Contractualisation et Innovation Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé 10	Membre
Docteur Chétien	EPSMA	Référent du projet	Psychiatre Responsable de service UHM	Membre
Me Personnic	EPSMA	Représentant de la direction	Directrice des Finances, des Projets et du Médico-Social EPSMA	Membre
M. Deniaud	EPSMA	Référent projet	Infirmier Diplômé d'Etat pédopsychiatrie	membre
Me Ployez	EPSMA	Représentant du service	Cadre de santé	Membre
M. Robat	ARS	Représentant des financeurs	Chargé de Mission Prévention - Promotion de la Santé Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé 10	Invité
Docteur Maczyta	EPSMA	Référent du Pôle	Cadre administrative	Invité
Me Garcia	EPSMA	Représentant du pôle	Cadre supérieur de santé	Invité
Me Chaffaut	EPSMA	Représentant PTSM	Coordonnatrice PTSM	Invité
M. Villanne	MDA	Représentant partenaire	directeur	Invité
Me Lebouc	EN	Représentant partenaire	Infirmière Conseillère Technique Départementale	Invité
M. Filiâtre	LP	Représentant partenaire	Directeur Interdiocésain de l'Enseignement Catholique des diocèses de l'Aube et de la Haute-Marne	Invité

La gouvernance du dispositif est susceptible d'évoluer annuellement en fonction des nouveaux financeurs et de l'évolution dans la structuration du projet (nouveaux enjeux, nouveaux objectifs, ...)

1.2 Processus création des programmes de sensibilisation

1.2.1 Professionnels

Ce programme de sensibilisation a été rédigé par le Docteur Chrétien et la psychologue Julie D'Hooge. Conçu pour être déployé auprès des professionnels de l'éducation exerçant dans les lycées, ce programme peut être déployé auprès des professionnels de l'éducation exerçant dans les collèges.

- Durée de la sensibilisation : 3 H
- Nombre de sensibilisés par session : suivant la capacité de la salle
- Ressources nécessaires :
 - Humaines :
 - Docteur Chrétien (psychiatre)
 - Julie D'Hooge (psychologue)
 - Matériels :
 - Ordinateur
 - Vidéo projecteur
 - Salle adaptée au nombre de participant
 - Flyer dispositif IDEO correspondant à la zone d'exercice des professionnels présents (**annexe2**)
 - Feuille d'émargement
 - Questionnaire de satisfaction papier (utilisé si le questionnaire par QR code proposé à la fin de la présentation ne peut être complété par certain professionnel : pas de réseaux internet, pas de smartphone...)
- Plan de la formation :
 - Santé mentale et psychiatrie
 - Le développement normal de l'adolescent
 - Les troubles mentaux
 - Les Thérapeutiques
 - Repérer et orienter les élèves en situation de souffrance psychique
 - Présentation du dispositif IDEO
 - Questions-réponses



Le support complet de la sensibilisation vous est présenté en **annexe 1**

- Evaluation :
 - Par questionnaire informatique (QR code) ou papier (**annexe3**)

1.2.2 Elèves

Ce programme de sensibilisation a été rédigé par le Docteur Chrétien et la psychologue Julie D'Hooge, les infirmiers Céline Zammit et Pierrick DENIAUD. La méthodologie, les outils utilisés durant la sensibilisation ont été conçus en collaboration avec l'IREPS. Grâce à notre partenariat avec l'association Psycom®, nous avons, avec leur autorisation, intégré la vidéo « Cosmos mental »® comme outil de communication au sein de notre programme. Ce programme de sensibilisation est à destination des élèves de classe de seconde (générale et technologique, professionnelle) et CAP.

La sensibilisation élèves se déroule en trois phases :

a) Recueil anonyme des questions des élèves post sensibilisation

- Durée de la présentation : 10 mn
- Par classe entière ou demi-classe (groupe)
- Ressources nécessaires :
 - Humaines :
 - Un infirmier ou une psychologue
 - Matériels et logistiques :
 - Feuilles de recueil des questions élèves (**annexe 4**)
 - Enveloppes identifiées par le nom et le groupe de la classe
- Contenu de l'intervention :
 - Présentation des intervenants
 - Présentation du sujet des interventions
 - Définition du périmètre des questions à inscrire sur les feuilles de recueil (santé mentale, psychiatrie, traitements, professionnels, et de manière plus générale toutes les questions que les élèves peuvent se poser concernant la sexualité, les toxiques, les relations parents- enfants....)
 - Explication sur les méthodologies employées pour :
 - Préserver l'anonymat des questions posées
 - Collecter les enveloppes complétées

Cette méthodologie permet la personnalisation de chaque intervention par demi-groupe de classe en fonction des questions recueillies.

b) Session 1

- Durée de la sensibilisation : 2 H
- Nombre de sensibilisés par session : par demi-classe (groupe) soit un maximum de 20 élèves
- Ressources nécessaires :
 - Humaines :
 - Une psychologue
 - Un infirmier



- Matériels et logistiques :
 - Ordinateur
 - Vidéo projecteur
 - Salle adaptée au nombre de participant
 - Flyer dispositif IDEO correspondant à la zone du lycée (**annexe 4**)
 - Carte format carte de crédit dispositif IDEO correspondant à la zone du lycée (**annexe 5**)
 - Tableau et feutres effaçables
 - tablettes
 - Collation (jus de fruit et madeleine en portion individuelle)
 - Feuille d'émargement
 - Questionnaire pré sensibilisation papier
- Programme de la session 1 : Détaillé dans l'**annexe 6**
- Evaluation :
 - En fin de séance à l'oral (**annexe 7** tableau d'enregistrement intervention)

c) Session 2

- Durée de la sensibilisation : 2 H
- Nombre de sensibilisés par session : par demi-classe (groupe) soit un maximum de 20 élèves
- Ressources nécessaires :
 - Humaines :
 - Une psychologue
 - Un infirmier
 - Matériels et logistiques :
 - Ordinateur
 - Vidéo projecteur
 - Salle adaptée au nombre de participant
 - Flyer dispositif IDEO correspondant à la zone du lycée (**annexe 4**)
 - Carte format carte de crédit dispositif IDEO correspondant à la zone du lycée (**annexe 5**)
 - Tableau et feutres effaçables
 - tablettes
 - Collation (jus de fruit et madeleine en portion individuelle)
 - Feuille d'émargement
 - Questionnaire post sensibilisation papier
 - Questionnaire d'évaluation satisfaction élève papier (**annexe 8**)
 - Fonds de poster (**annexe 9**)
- Programme de la session 2 : Détaillé dans l'**annexe 10**
- Evaluation :
 - En fin de séance par questionnaire de satisfaction (tablette ou papier (**annexe 9**))

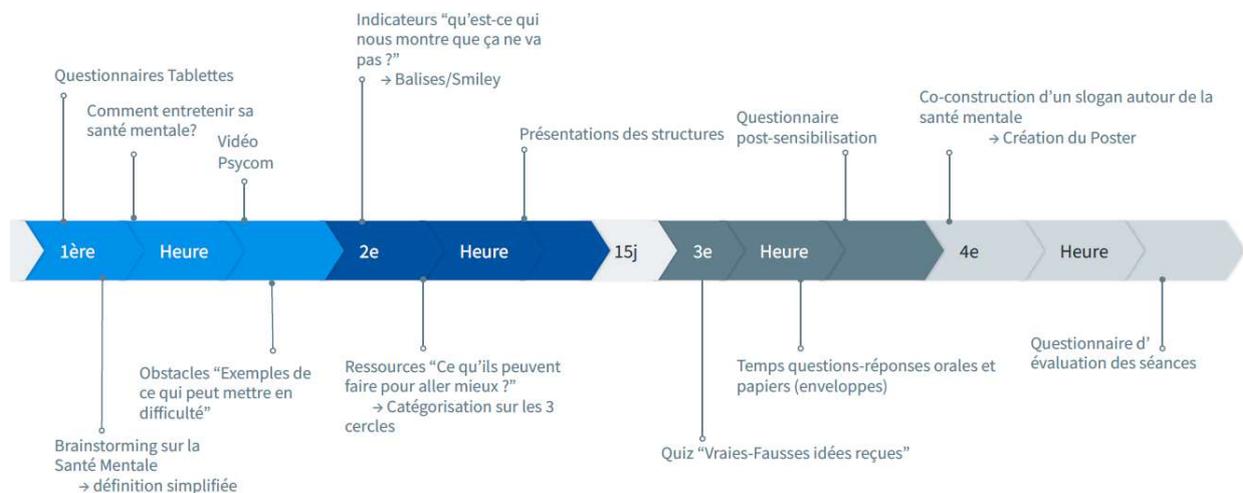
Afin de faciliter le traitement des données des questionnaires pré, post interventions et des questionnaires de satisfaction élèves, nous avons choisi de réaliser l'enregistrement des réponses sur

tablette. Le choix du logiciel permettant la création de ces questionnaires devait répondre aux critères suivant :

- Ergonomie pour la création des questionnaires
- Ergonomie pour l'enregistrement des réponses
- Confidentialité des réponses récoltées via une accréditation « RGPD »
- Capacité d'enregistrement « hors ligne » (sans connexion internet) des réponses
- Capacité d'extraction de l'ensemble des réponses sous format Excel.

Au vu de ces critères, le logiciel SurveyMonkey a été sélectionné.

Vous trouverez ci-dessous un schéma des sessions 1 et 2



1.3 Processus Cartographie

1.3.1 Structures partenaires

En collaboration avec La Maison de l'Adolescence, nous avons sélectionné neuf structures selon les critères suivants :

- Accueil pour adolescent
- Premier contact pouvant être anonyme
- Gratuité
- Accessibilité
- Disponibilité
- Missions en adéquation avec les objectifs du dispositif

Les Structures sont :

- La Maison De l'Adolescence de l'Aube
- Fil Santé Jeunes
- Centre médico-psychologique
- Centre médico-psycho-pédagogique
- Centre de planification et d'éducation familiale
- Intervenante sociale



- Consultations Jeunes Consommateurs
- Association Aide aux victimes d'infraction, médiation et réinsertion sociale, France victimes10
- Association Jeunesse pour Demain

Chacune de ces structures (et leurs antennes suivant leur déploiement sur le territoire) a bénéficié d'une présentation individuelle du dispositif. Elles ont donné leur accord pour :

- Apparaître sur les différents supports de communication du dispositif IDEO
- L'utilisation de leur LOGO
- Sélectionner les # correspondant à leur structure
- Rédiger le texte présentant leur structure sur le site www.ideopsy.fr
- Participer à un comité partenarial en juin 2022

1.3.2 Supports cartographie : flyer ; format « carte de crédit »

Au vu des lycées sélectionnés pour déployer le dispositif IDEO sur l'année scolaire 2021-2022, trois cartographies des structures partenaires ont été créées correspondant aux zones de Troyes, Arcis-sur-Aube et Bar-sur-Aube.

Chaque cartographie a généré la création d'un flyer trois volets et d'une carte format « carte de crédit ». Les coordonnées et horaires d'ouverture de chaque structure sont spécifiques à la zone concernée (*annexes 2 et 5*).

Ces supports ont été créés par le service de communication des Hôpitaux Champagne Sud. L'impression de ces derniers a été confiée à un prestataire extérieur.

1.4 Processus RH / Achat

1.4.1 RH

Les besoins en ressources humaines pour l'année scolaire 2021-2022 étaient les suivants :

- Psychiatre : 10 % ETP de septembre à décembre 2021 et 20% ETP de janvier à août 2022
- IDE : 1 ETP de septembre à novembre 2021, 2 ETP de décembre 2021 à juin 2022 et 1 ETP de juillet à août 2022
- Psychologue : 1,5 ETP de décembre 2021 à août 2022.

Les besoins en psychiatre et IDE ont été respectés. Le recrutement psychologue n'a permis de couvrir que 60% des besoins exprimés.



1.4.2 Achat

L'ensemble des achats planifiés a été réalisé afin que le dispositif puisse être déployé avec les ressources matérielles nécessaires :

Poste de dépense	Type d'unité	Qté	Coût unitaire (budget prévisionnel révisé 11/2021)
Ordinateur portable	unitaire	2	500,00
Vidéoprojecteur	unitaire	1	600,00
Voiture	unitaire	1	15 000,00
Téléphone portable	unitaire	1	150,00
Abonnement téléphone portable	unitaire	1	250,00
Carburant	Coût annuel par équipe	1	1 200,00
Tablettes	unitaire	40	325,00
Communication	Coût annuel par équipe	1	1 500,00
Valise de transport	unitaire	2	1 400,00
Collation	Coût annuel par équipe	1	1 200,00
Fourniture bureau	Coût annuel par équipe	1	250,00
Solution informatique questionnaires	Coût annuel	1	10 800,00

L'équipe IDEO a bénéficié d'une formation : « Psychotraumatismes complexes chez l'enfant et l'adolescent : actualité, prévention et prise en charge » le 01 juin 2022.

Elle a participé au congrès : « Prévention et pédopsychiatrie » le 02 et 03 juin. La formation et le congrès étaient organisés par la SFPEADA : Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et l'Adolescent et Disciplines Associées.

1.5 Processus Education Nationale et Lycées privés

1.5.1 Choix des établissements

Les établissements de l'Education Nationale ont été choisis en collaboration avec le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale), M. Bablon et l'infirmière coordinatrice technique de l'Education Nationale, Mme Ophélie Lebouc.



Afin de respecter une répartition urbain / rural, les deux lycées sélectionnés furent :

- Lycée Les Lombards à Troyes
- Lycée Gaston Bachelard à Bar-sur-Aube

Les établissements privés ont été choisis en collaboration avec le Directeur Interdiocésain de l'Enseignement Catholique des diocèses de l'Aube et de la Haute-Marne, M. Filiatre, et l'ensemble des proviseurs des établissements privés de l'Aube.

Afin de respecter une répartition urbain / rural, les deux lycées sélectionnés furent :

- Lycée Saint Joseph La Salle à Troyes
- Lycée Les Cordeliers à Arcis-sur-Aube

1.5.2 Présentation du dispositif et planification des interventions

Pour les quatre établissements une présentation individuelle du dispositif a été réalisée auprès du proviseur et du personnel sélectionné par ce dernier. Le dispositif IDEO a été ensuite validé par les conseils d'administration de chaque établissement. Les délégués des parents d'élèves ont donc été informés de la mise en place du dispositif lors de ces conseils d'administration.

Afin de formaliser la collaboration entre les différents lycées et le dispositif IDEO, une convention a été ratifiée entre chaque établissement et l'EPSMA (**annexe 11**).

Pour la planification des interventions, il a été demandé à chaque établissement comportant des classes de seconde professionnelle ou CAP de nous communiquer les dates de stage de ces classes afin de définir au mieux nos périodes d'intervention sur les différents établissements. Suite à la collecte de ces informations, nous avons proposé les périodes d'intervention suivantes :

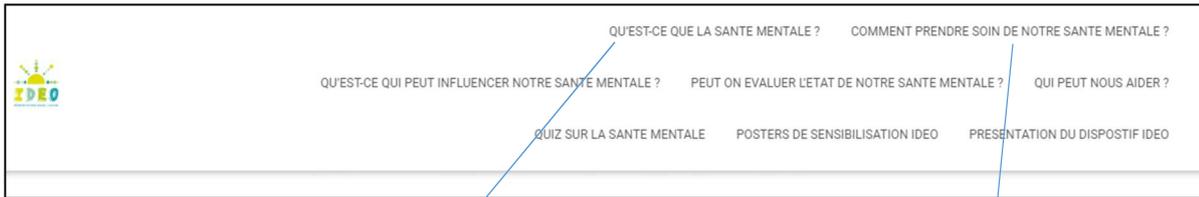
Lycées	Dates sensibilisations professionnels	Périodes sensibilisations élèves
Les Lombards	06/12/21	03/01/22 au 25/02/22
Saint Joseph La Salle	31/01/22	28/02/22 au 27/04/22
Gaston Bachelard	25/04/22	02/05/22 au 24/05/22
Les Cordeliers	29/03/22	28/04 ; 31/05 ; 02/06 et 09/06

La distribution et la collecte des feuilles d'enregistrements des questions élèves pré sensibilisation ont été planifiées une semaine avant la date de début des sensibilisations au sein des établissements.

1.6 Création du site web www.ideopsy.fr

Les objectifs de ce site sont :

- Un accès facile au contenu des deux séances de sensibilisation effectuées auprès des jeunes. Chaque notion abordée a une page dédiée apparaissant soit dans le menu déroulant sur la version smartphone, soit en menu haut sur la version PC :



QU'EST-CE QUE LA SANTE MENTALE ?

Voici la définition donnée par l'OMS (Organisation Mondial de la santé) :

« C'est « un état de bien-être dans lequel la personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et fructueux et contribuer à la vie de sa communauté ».

Bon! Cette définition n'est pas forcément très clair pour tous le monde ... Alors pour vous aider, nous vous l'avons traduit en 4 points clés :

- Se sentir bien dans sa peau.
- Etre capable de gérer les coup durs.
- Se donner les moyens d'aller ou l'on veut.
- Etre acteur de la cité.

Pour plus d'information nous vous conseillons 2 sites :

<https://www.filsantejeunes.com/>

<https://www.psycom.org/>

COMMENT PRENDRE SOIN DE NOTRE SANTE MENTALE ?

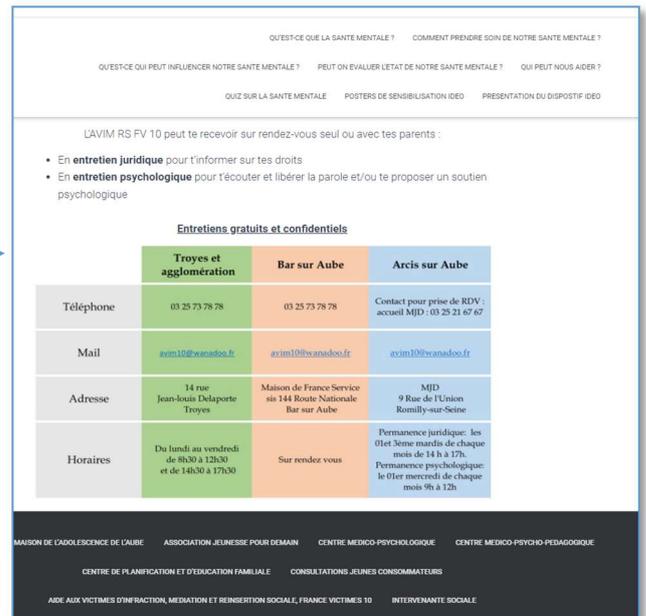
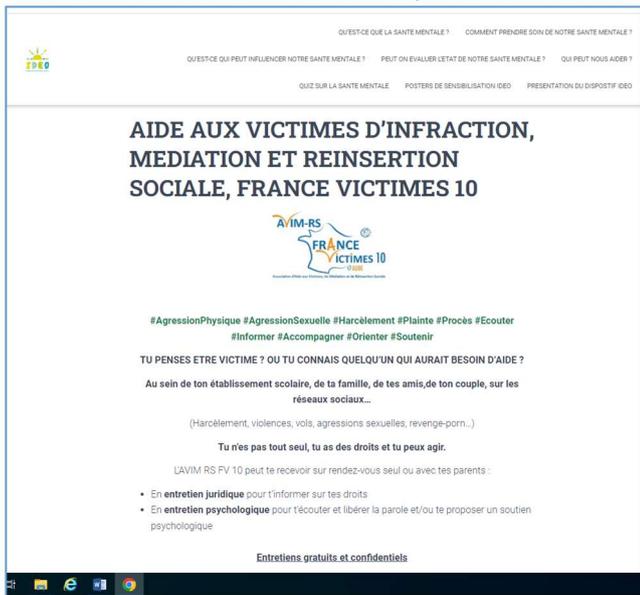
Adoptez de bonnes habitudes de vie

- Prenez le temps de bien manger.
- Assurez-vous de dormir suffisamment.
- Bougez ou faites de l'exercice tous les jours.
- Faites des activités favorisant la détente et le bien-être (exercices de respiration, activités créatives ou artistiques).
- Réduisez votre consommation de stimulants (café, thé, boissons gazeuses ou énergisantes, chocolat).
- Diminuez ou cessez complètement votre consommation d'alcool, de drogues et de tabac.

Entretenez votre réseau social

- Entretenez des relations positives avec votre entourage : famille, amis, voisins, camarades de classe, etc.
- Participez régulièrement à des activités de loisir qui vous plaisent.
- Évitez de rester seul ou de vous isoler si vous vivez une situation difficile, comme un deuil ou une rupture amoureuse. Contactez un proche, une personne de confiance ou une ressource pouvant vous apporter de l'écoute, du soutien ou de l'aide.

- Un accès facile à la présentation de chaque structure partenaire, comprenant une description simple des missions de la structure et ses coordonnées par zone d'intervention.

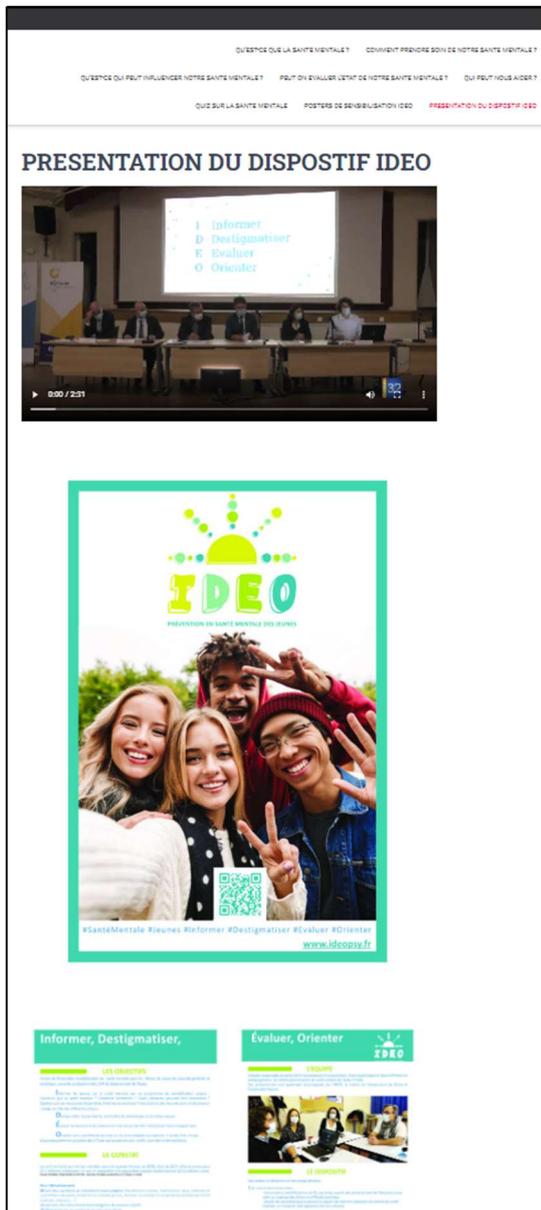


- De permettre la consultation de l'ensemble des posters créés par les élèves. Les posters sont anonymes.





- De permettre aux établissements, ainsi qu'à nos partenaires, d'avoir accès à une présentation synthétique du dispositif.



L'utilisation du logiciel Google Analytics® nous permet de suivre le nombre d'utilisateurs, de connexions, de page vues.....

Le site internet de l'EPSMA redirigera vers la page du dispositif IDEO afin de lui offrir une visibilité accrue.

2. Réalisation du processus IDEO

2.1 Pilotage du dispositif

Comité de suivi:
27 06 22

Comités de pilotage :
30 09 21
28 01 22
29 04 22

Comité partenarial:
13 06 22

Réunions de présentation du dispositif :
- Partenaires cartographies : 11
- Lycées : 5
- Recherche de financeurs : 11

Les supports de présentations et/ou les comptes rendus de l'ensemble de ces réunions sont disponibles sur demande.

2.2 Sensibilisations des professionnels

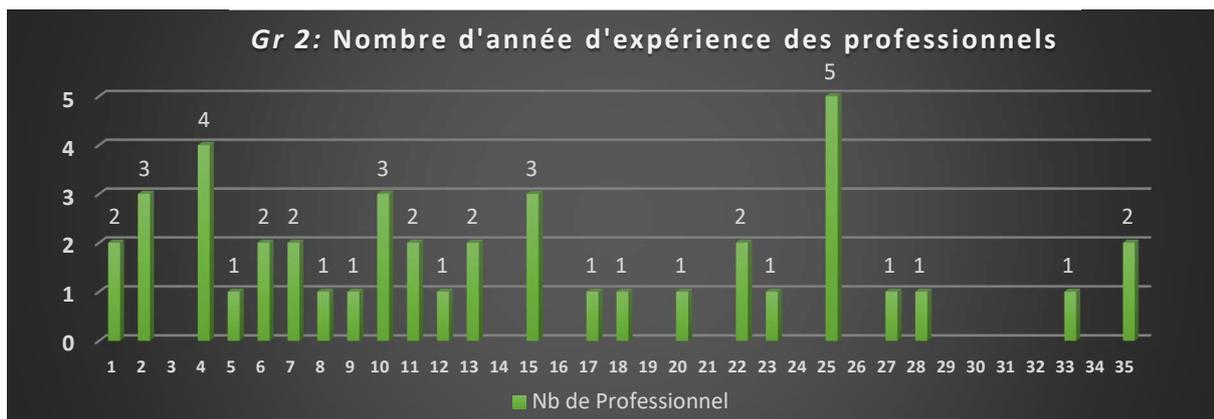
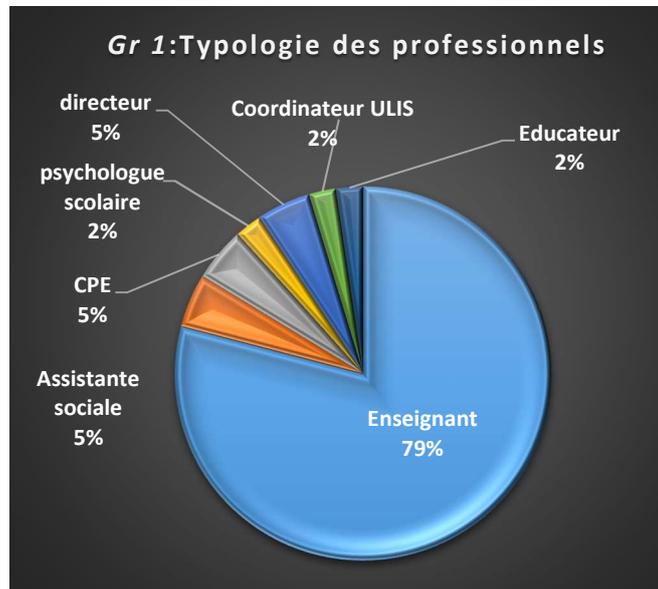
2.2.1 Bilan opérationnel

Les 5 interventions planifiées ont été réalisées (2 au lycée Les Lombards).

Lycée	Nombre de professionnels sensibilisés
Les Lombards	32
Saint Joseph la Salle	16
Les Cordeliers	4
Gaston Bachelard	19
Total	71

41 questionnaires d'évaluation de la satisfaction des professionnels ont été collectés, soit un taux de retour de 58 %.

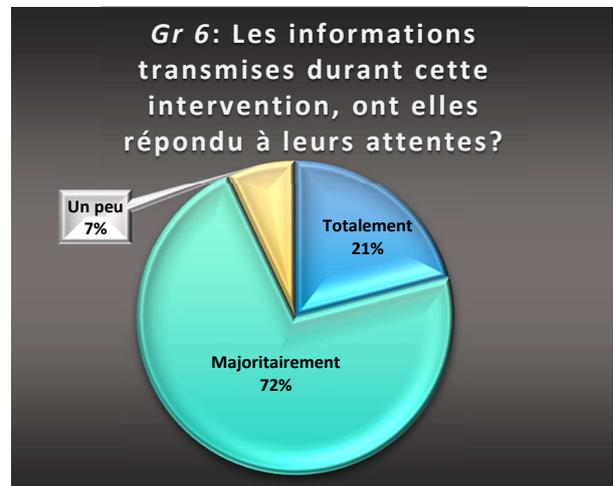
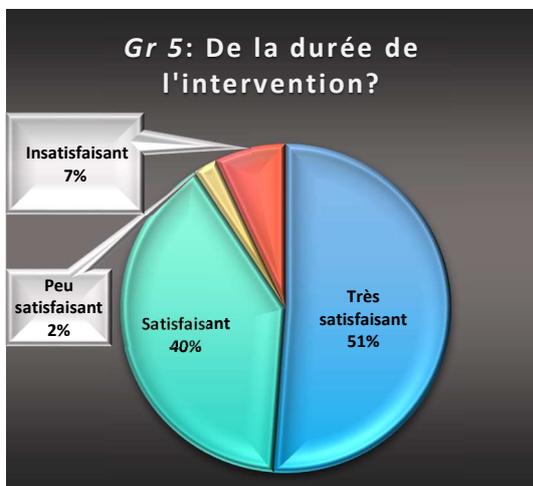
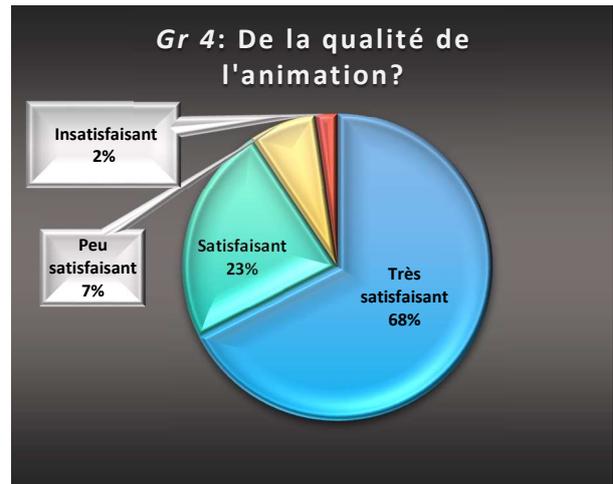
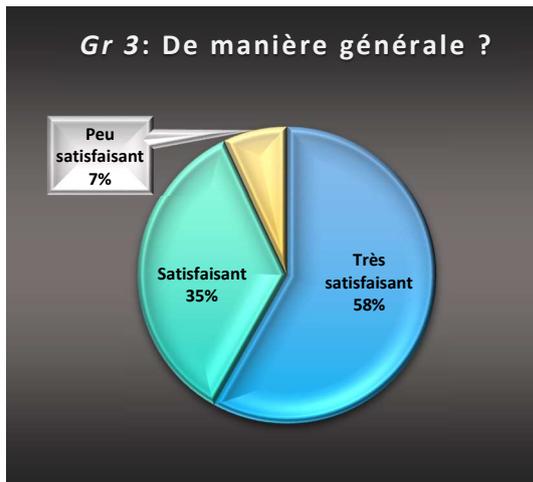
2.2.2 Analyse des questionnaires de satisfaction



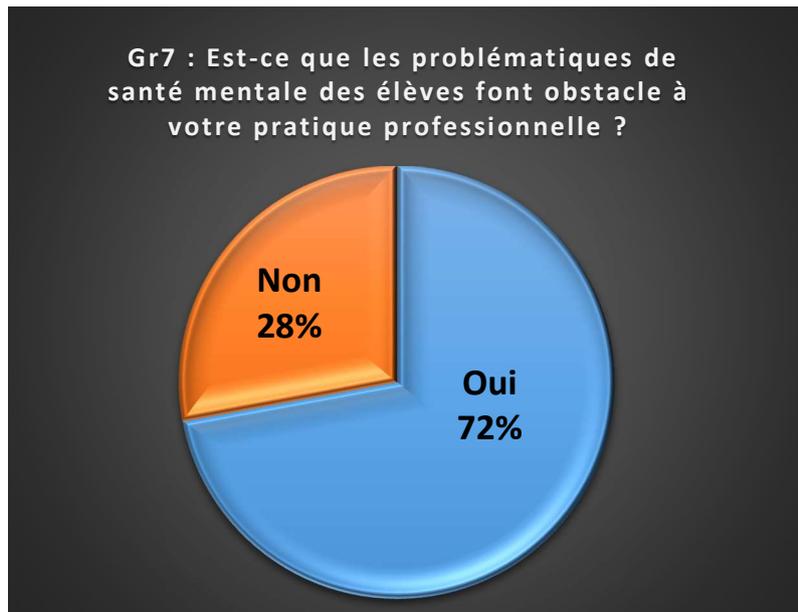
Gr 1 et 2 : La typologie des professionnels sensibilisés démontre l'intérêt d'une pluralité de professions au sein de l'éducation pour les thèmes abordés. Le pourcentage associé à chaque profession ne peut être interprété sans connaître le pourcentage représentatif de ces professions au sein de l'éducation.

Le panel du nombre d'années d'expérience des professionnels représenté sur le graphique démontre que, quel que soit le nombre d'années, les difficultés rencontrées par les élèves en lien avec la santé mentale intéressent les professionnels de l'éducation.

Les professionnels étaient-ils satisfaits :



Gr 3 à 6 : Quel que soit le critère de satisfaction évalué, plus de 90% des professionnels se considèrent majoritairement ou totalement satisfaits.



De Tb 1 à Tb 5 :

- La somme des pourcentages des lignes vert foncé est égale ou supérieure à 50%
- La somme des pourcentages des lignes vert foncé et vert clair est égale ou supérieure à 80%

Tb 1 : Quelles problématiques de santé mentale des élèves font obstacle à votre pratique professionnelle ?		
6	12%	crise d'angoisse
5	10%	phobie scolaire
5	10%	anxiété notamment pour les évaluations
5	10%	difficultés d'attention et de concentration
4	8%	addictions
4	8%	troubles du sommeil, fatigue
4	8%	la maladie mentale perturbe les apprentissages
3	6%	irritabilité, énervements, sauts d'humeur, crise de nerf des élèves
2	4%	dépression
2	4%	mal-être
2	4%	absentéisme
1	2%	trouble de la personnalité multiple
1	2%	crise psychotique
1	2%	automutilation
1	2%	perte de motivation
1	2%	burn-out
1	2%	manque de temps
1	2%	prendre en charge un élève tout en gérant le reste de la classe
1	2%	relation exclusive avec l'enseignant
1	2%	délai pour obtenir un rdv psy
51		



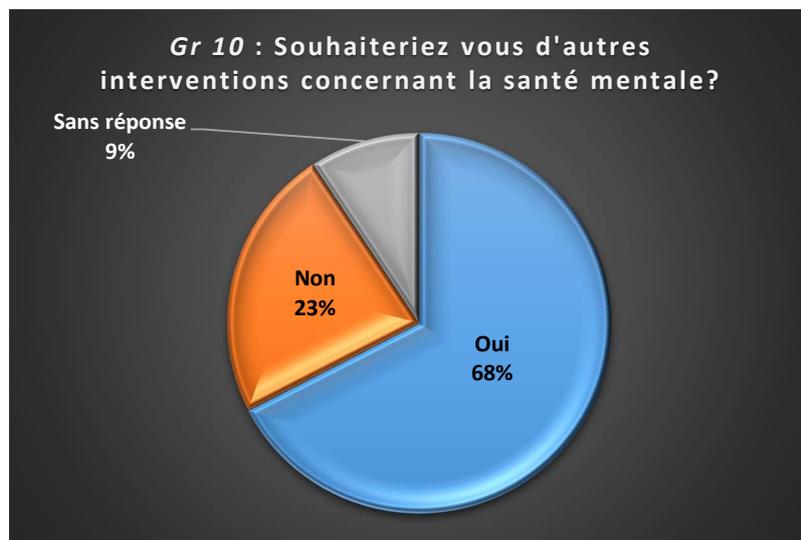
Tb 2 : Au regard de votre expérience professionnelle, avez-vous un rôle à jouer sur cette question ?

14	27%	écoute
14	27%	orientation vers des relais externes ou des personnes ressources
7	13%	repérage
6	12%	aide
4	8%	conseiller, informer
2	4%	prise en compte du mal-être
1	2%	faire le relais entre les enseignants et les institutions
1	2%	réassurance
1	2%	alerter les collègues, professeur principal, ide
1	2%	informer les familles
1	2%	mise en confiance de l'élève
52		



Tb 3 : En quoi cette intervention vous aidera-t-elle dans votre pratique professionnelle ?

Nb réponses	% réponses	
15	27%	connaître les structures vers lesquelles orienter les élèves et leur famille
11	20%	mieux appréhender et gérer les situations délicates des élèves
9	16%	mieux repérer les élèves en souffrance
6	11%	savoir comment réagir lors des confidences d'un élève
4	7%	mieux connaître les maladies mentales
3	5%	une meilleure compréhension des problématiques des adolescents
2	4%	apporter plus d'attention, d'écoute et de bienveillance aux élèves
2	4%	dédramatiser le comportement de certains élèves
2	4%	prendre du recul et se poser les bonnes questions
1	2%	déstigmatisation



Tb 4 : Sur quels sujets souhaiteriez-vous que ces prochaines interventions portent ?

7	19%	cas pratiques
4	11%	autisme
3	8%	TDAH
3	8%	comment aider les élèves souffrant de maladies mentales en tant qu'enseignant
2	5%	addictions
2	5%	la santé mentale des adultes
2	5%	le numérique et les conséquences sur les jeunes
2	5%	phobie scolaire
1	3%	le handicap
1	3%	comment aider les élèves en burn-out
1	3%	liens institutionnels
1	3%	stress, angoisse
1	3%	astuces pour le bien-être en classe
1	3%	harcèlement
1	3%	les conséquences du COVID
1	3%	comment renforcer la santé mentale
1	3%	une intervention pour les élèves de 4ème et 3ème
1	3%	les outils de dépistage de la santé mentale au travail
1	3%	des apports plus fins sur les différents troubles
1	3%	le manque d'estime de soi

Tb 5 : Pourriez-vous nous restituer trois idées ou concepts qui vous ont intéressé durant cette intervention ?

26	30%	les maladies mentales
10	11%	le repérage des élèves en souffrance
7	8%	les relais et structures extérieurs
6	7%	comment aider les élèves en souffrance
6	7%	le développement normal de l'adolescent
6	7%	santé mentale
4	5%	orientation des élèves en souffrance
3	3%	prise en charge des malades, médicaments, les différents traitements
2	2%	stratégie des 3 cercles
2	2%	la vidéo du cosmos mental
2	2%	la dédramatisation de la psychiatrie
2	2%	l'information faite auprès des jeunes
1	1%	impact des drogues sur un "terrain" favorable aux maladies mentales
1	1%	troubles du comportement
1	1%	les postures à adopter
1	1%	le copying
1	1%	dialogue
1	1%	les différences entre général et pro au niveau des choses qui jouent sur le moral
1	1%	prévenir
1	1%	ne pas juger
1	1%	les données statistiques sur les maladies
1	1%	destigmatisation de la maladie
1	1%	le rôle du sommeil

L'analyse des graphiques *Gr 5 à 10* et des tableaux *Tb 1 à 5* démontre que les professionnels pensent que les problématiques de santé mentales de leurs élèves font obstacles aux processus d'apprentissages (72%), et qu'ils ont un rôle à jouer sur cette question (98%).

On constate l'adéquation entre les besoins des professionnels, l'apport théorique de la sensibilisation et ce que les professionnels ont retenus de la sensibilisation : comment repérer, écouter et orienter les élèves en souffrance psychique.

Plus des deux tiers des professionnels souhaitent un complément d'information (nécessitant de nouvelles interventions) permettant l'étude de cas pratiques, l'apport de connaissances sur l'autisme, le TDHA et les addictions.

2.3 Collecte des questions élèves pré sensibilisation

2.3.1 Bilan opérationnel

Tb 6 : Document support pour la collecte des questions élèves pré-sensibilisation

	Lombards	Saint Joseph	Les Cordeliers	G. Bachelard	Total
Distribués	276	249	40	144	709
Collectés	153	109	39	69	370
Vierges	81	65	10	38	194
Avec questions	72	44	29	31	176
Nb questions total	180	98	211	89	578
Nb de questions par élève	0,65	0,39	5,28	0,62	0,82
Nb de questions par élève ayant posé des questions	2,5	2,2	7,3	2,9	3,3
Taux de retour global	55%	44%	98%	48%	52%
Taux de retour avec questions	26%	18%	73%	22%	25%

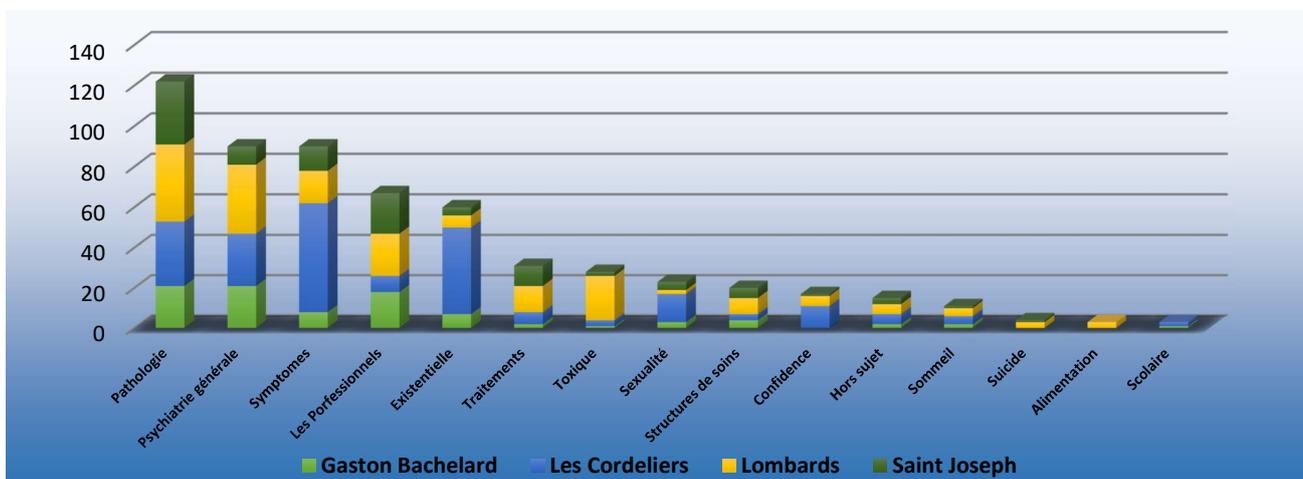
Nous pouvons relever une forte implication des élèves du Lycée des Cordeliers vis-à-vis de ce document.

De manière générale 1 élève sur 4 posait en moyenne 3 questions concernant la santé mentale, la psychiatrie, et de manière générale les problématiques adolescentes (sexualité, toxiques, relation avec les parents...).

Cette année pilote nous aura permis de mieux appréhender les spécificités de chaque établissement vis-à-vis de la collecte de ces documents. Cela devrait nous permettre d'augmenter le taux de retour global pour les années futures.

2.3.2 Analyses des questions collectées

Gr 11 : Nombre de questions par typologie et par établissement





Tb 7 : Nombre de questions par typologie et par établissement :

- En colonne, la somme des pourcentages des cellules vert foncé est égale ou supérieure à 50%
- En colonne, la somme des pourcentages des cellules vert foncé et vert clair est égale ou supérieure à 80%

Sujets :	Total	St joseph	Les Lombards	G Bachelard	Les Cordeliers					
Les pathologies	113	20%	30	31%	32	18%	20	22%	31	15%
les symptômes	102	18%	12	12%	16	9%	19	21%	55	26%
Définition de la psychiatrie	73	13%	6	6%	34	19%	7	8%	26	12%
Les professionnels	7	12%	18	18%	21	12%	20	22%	8	4%
Questions existentielles	60	10%	4	4%	6	3%	7	8%	43	20%
Les traitements	31	5%	10	10%	13	7%	2	2%	6	3%
Les drogues	28	5%	2	2%	22	12%	1	1%	3	1%
La sexualité	23	4%	4	4%	2	1%	3	3%	14	7%
Les structures de soins	20	3%	5	5%	8	4%	4	4%	3	1%
Confidences	17	3%	1	1%	5	3%	0	0%	11	5%
Hors sujet	15	3%	3	3%	5	3%	2	2%	5	2%
Le sommeil	11	2%	1	1%	4	2%	2	2%	4	2%
Conséquences de la maladie	9	2%	1	1%	6	3%	2	2%	0	0%
Le suicide	4	1%	1	1%	3	2%	0	0%	0	0%
Alimentation	3	1%		0%	3	2%	0	0%	0	0%
Scolaire	2	0%		0%		0%		0%	2	1%
	578		98		180		89		211	

Nous pouvons constater que si le thème des pathologies est commun pour tous les lycées, les autres sujets majeurs sont spécifiques à chaque établissement.

Le tableau suivant permettra de définir si le type de classe influe sur les sujets questionnés par les élèves.

Tb 8 : Nombre de questions par typologies et par type de classe tous établissements

Sujets :	Total		Secondes PRO / CAP		Secondes G/T	
Les pathologies	113	20%	61	17%	52	24%
Les symptômes	102	18%	79	22%	23	11%
Définition de la psychiatrie	73	13%	43	12%	30	14%
Les professionnels	67	12%	19	5%	48	22%
Questions existentielles	60	10%	54	15%	6	3%
Les traitements	31	5%	14	4%	17	8%
Les drogues	28	5%	27	7%	1	0%
La sexualité	23	4%	19	5%	4	2%
Les structures de soins	20	3%	5	1%	15	7%
Confidences	17	3%	12	3%	5	2%
Hors sujet	15	3%	10	3%	5	2%
Le sommeil	11	2%	9	2%	2	1%
Conséquences de la maladie	9	2%	3	1%	6	3%
Le suicide	4	1%	2	1%	2	1%
Alimentation	3	1%	3	1%	0	0%
Scolaire	2	0%	2	1%	0	0%
	578		362		216	

Les sujets questionnés sont donc différents si les élèves sont en seconde générale et technologique (24% les pathologies ; 22% les professionnelles ; 14% définition de la psychiatrie) ou en seconde professionnelle, CAP (22% les symptômes ; 17% les pathologies ; 15% questions existentielles).

Les deux tableaux suivants permettront de définir si l'établissement est un facteur déterminant dans la variation des sujets questionnés par les élèves par type de classe.

Tb 8 : Seconde professionnelle et CPA : Nombre de questions par typologie et par établissement

Sujets :	TOTAL	St Joseph	Les Lombards	G Bachelard	Les Cordeliers					
Les symptômes	79	22%	8	17%	14	15%	2	15%	55	26%
Les pathologies	61	17%	16	34%	14	15%		0%	31	15%
Questions existentielles	54	15%	2	4%	6	7%	3	23%	43	20%
Définition de la psychiatrie	43	12%	5	11%	10	11%	2	15%	26	12%
Les drogues	27	7%	2	4%	21	23%	1	8%	3	1%
La sexualité	19	5%	0	0%	2	2%	3	23%	14	7%
Les professionnels	19	5%	7	15%	3	3%	1	8%	8	4%
Les traitements	14	4%	3	6%	5	5%		0%	6	3%
Confidences	12	3%	0	0%	1	1%		0%	11	5%
Hors sujet	10	3%	2	4%	2	2%	1	8%	5	2%
Le sommeil	9	2%	1	2%	4	4%		0%	4	2%
Les structures de soins	5	1%	1	2%	1	1%		0%	3	1%
Alimentation	3	1%		0%	3	3%		0%		0%
Conséquences de la maladie	3	1%	0	0%	3	3%		0%		0%
Scolaire	2	1%		0%		0%		0%	2	1%
Le suicide	2	1%	0	0%	2	2%		0%		0%
	362		47		91		13		211	

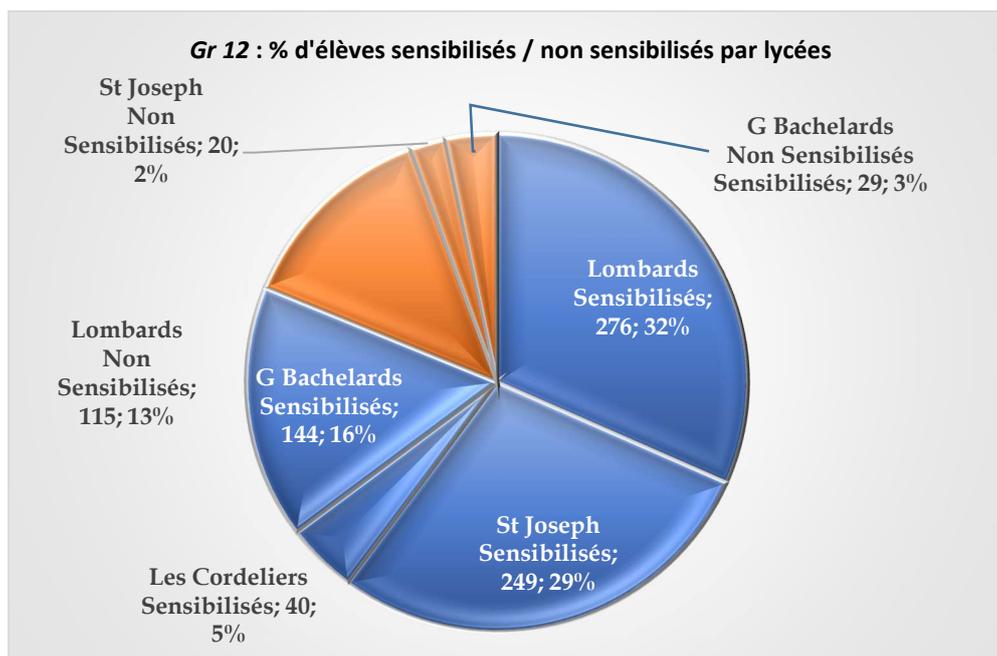
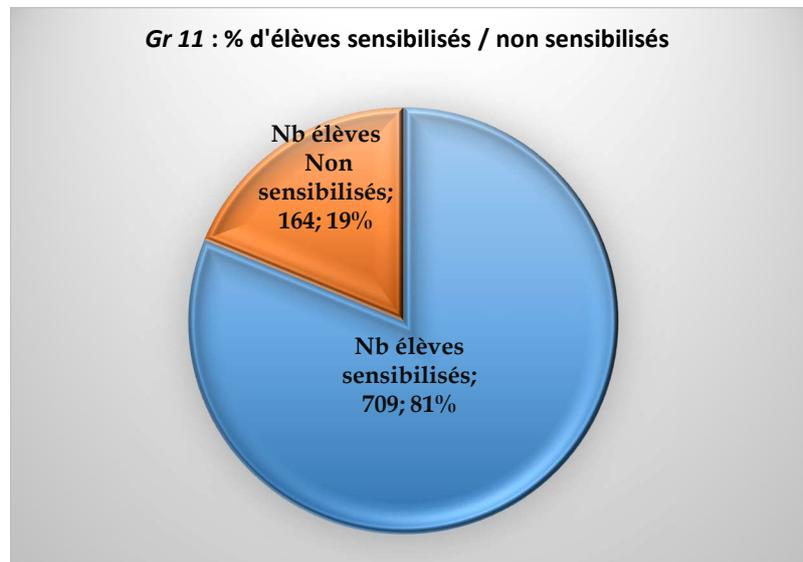
Tb 9 : Seconde générale et technologique : Nombre de questions par typologie et par établissement

Sujets :	Total	St Joseph	Les Lombards	G Bachelard				
Les pathologies	52	24%	14	27%	18	20%	20	26%
Les professionnels	48	22%	11	22%	18	20%	19	25%
Définition de la psychiatrie	30	14%	1	2%	24	27%	5	7%
Les symptômes	23	11%	4	8%	2	2%	17	22%
Les traitements	17	8%	7	14%	8	9%	2	3%
Les structures de soins	15	7%	4	8%	7	8%	4	5%
Questions existentielles	6	3%	2	4%	0	0%	4	5%
Conséquences de la maladie	6	3%	1	2%	3	3%	2	3%
Hors sujet	5	2%	1	2%	3	3%	1	1%
Confidences	5	2%	1	2%	4	4%		0%
La sexualité	4	2%	4	8%	0	0%		0%
Le sommeil	2	1%	0	0%	0	0%	2	3%
Le Suicide	2	1%	1	2%	1	1%		0%
Les drogues	1	0%	0	0%	1	1%		0%
Alimentation	0	0%		0%	0	0%		0%
Scolaire	0	0%		0%		0%		0%
	216		51		89		76	

Si pour les secondes générales et technologiques nous constatons une homogénéité certaine sur les sujets questionnés (Tb 9), pour les secondes professionnelles, CAP, chaque établissement à ses résultats propres et spécifiques (Tb 8)

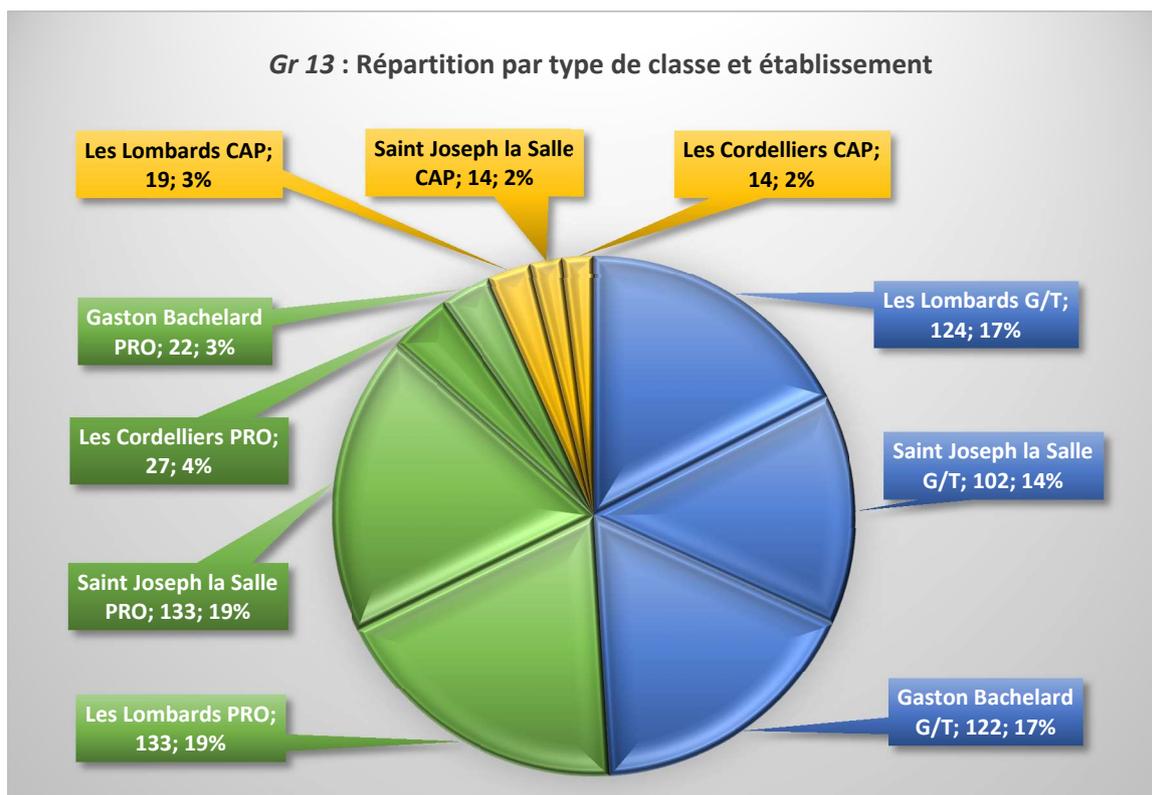
2.4 Sensibilisation des élèves

2.4.1 Bilan opérationnel



Gr 11 et 12 : La principale cause de non sensibilisation des élèves est due au COVID. Sur les 19% d'élèves non sensibilisés, 13% sont issus du lycée des Lombards, qui bénéficiait du dispositif IDEO sur le mois de janvier, période où l'épidémie générait de nombreuses absences chez les élèves.

Les taux de 2 et 3% relevés sur les lycées de Saint Joseph et Gaston Bachelard correspondent à un taux d'absentéisme pouvant être considéré comme « normal » au sein des classes de secondes.



Gr 13 : Au total le dispositif IDEO a sensibilisé :

- 348 élèves de seconde générale et technologique, soit 49% du total des élèves
- 315 élèves de seconde professionnelle, soit 44.5% du total des élèves
- 47 élèves de CAP, soit 6.5% du total des élèves

Tb 6 : Nombre de sensibilisations (quantité et volume horaire) par établissement :

	Les Lombards	Saint Joseph	Les Cordeliers	G. Bachelard
Nb Session 1	22	18	4	11
Nb Session 2	23	16	4	11
Total des Sessions	46	34	8	22
Nb d'heures d'intervention	92 H	68 H	16 H	44 H

Au total, de janvier à juin 2022, 110 sessions ont été réalisées soit 220 H d'interventions.

Tb 8 : Nombre de posters créés par établissement

	Les Lombards	Saint Joseph	Les Cordeliers	G. Bachelard
Nombre de posters	40	41	8	31

120 posters ont été créés par les élèves sur cette année pilote. Nous avons pu constater que cet outil de communication a été particulièrement investi par les élèves.

La principale difficulté étant d'expliquer aux élèves que la signification du message transmis par le slogan primait sur le style et la forme.

L'ensemble de ces 120 posters est disponible sur le site www.ideopsy.fr

2.4.2 Nuages de mots

Ces nuages sont créés à partir des mots exprimés par les élèves, tous établissements confondus, durant la première séance de sensibilisation, en fonction de différentes thématiques.

Santé mentale :



Ressources pour leur santé mentale :



2.4.3 Analyse des questionnements élèves et des observations collectés durant les sensibilisations

Les interventions des élèves durant les séances portent essentiellement sur :

- Des définitions de mots du questionnaire sur tablette (dont 139 questions sur le mot « inceste » soit 20 % des élèves)
- Des questions sur les pathologies (schizophrénie, dépression, bipolarité...)
- Des questions sur les professionnels (définition des métiers, est-ce difficile de travailler en psychiatrie...)
- Des questions sur les médicaments
- Des questions sur le thème de l’anxiété
- Des questions sur la psychiatrie et les services d’hospitalisation



- Leur vécu personnel (vécu de harcèlement au collège, suivi psychologique à l'extérieur, relation de couple, difficultés rencontrées par un membre de leur famille...)
- Sur 700 élèves présents lors des séances de sensibilisation, 7 élèves ont demandé à sortir quelques minutes pour s'apaiser (un intervenant a accompagné chacun des élèves ; uniquement des crises de larmes, pas de crise d'angoisse)

Synthèse des observations effectuées par l'équipe IDEO durant les interventions :

- Les élèves ont une définition très imprécise (voire erronée) de la santé mentale. Ce constat démontre la pertinence de l'intervention IDEO car après clarification de la définition de la santé mentale les élèves déclarent se sentir concernés par cette thématique.
- Dans certains groupes, les élèves évoquent spontanément leur histoire personnelle car celle-ci fait écho aux thèmes abordés durant la séance (vécu de harcèlement au collège, suivi psychologique à l'extérieur, relation de couple, difficultés rencontrées par un membre de leur famille...). Durant ces séances nous constatons une bienveillance et une absence de jugement de la part des autres élèves.
- Pour une minorité des groupes, un maintien plus ferme du cadre fut nécessaire (essentiellement en raison de bavardages insistants).
- Les élèves ont été très intéressés par les thèmes abordés (posent des questions, notamment sur les pathologies). Les échanges furent riches et pertinents avec les élèves. Ils se sont montrés très investis et volontaires dans les activités proposées.
- Les élèves ont démontré une prise de conscience concernant l'importance d'être davantage à l'écoute de leur santé mentale et de demander de l'aide en cas de difficultés.

2.4.4 Analyse des questionnaires pré et post sensibilisation

Ce questionnaire a été créé avant notre travail en collaboration avec l'IREPS pour définir le programme de « sensibilisation élèves ». Il en résulte deux constats majeurs :

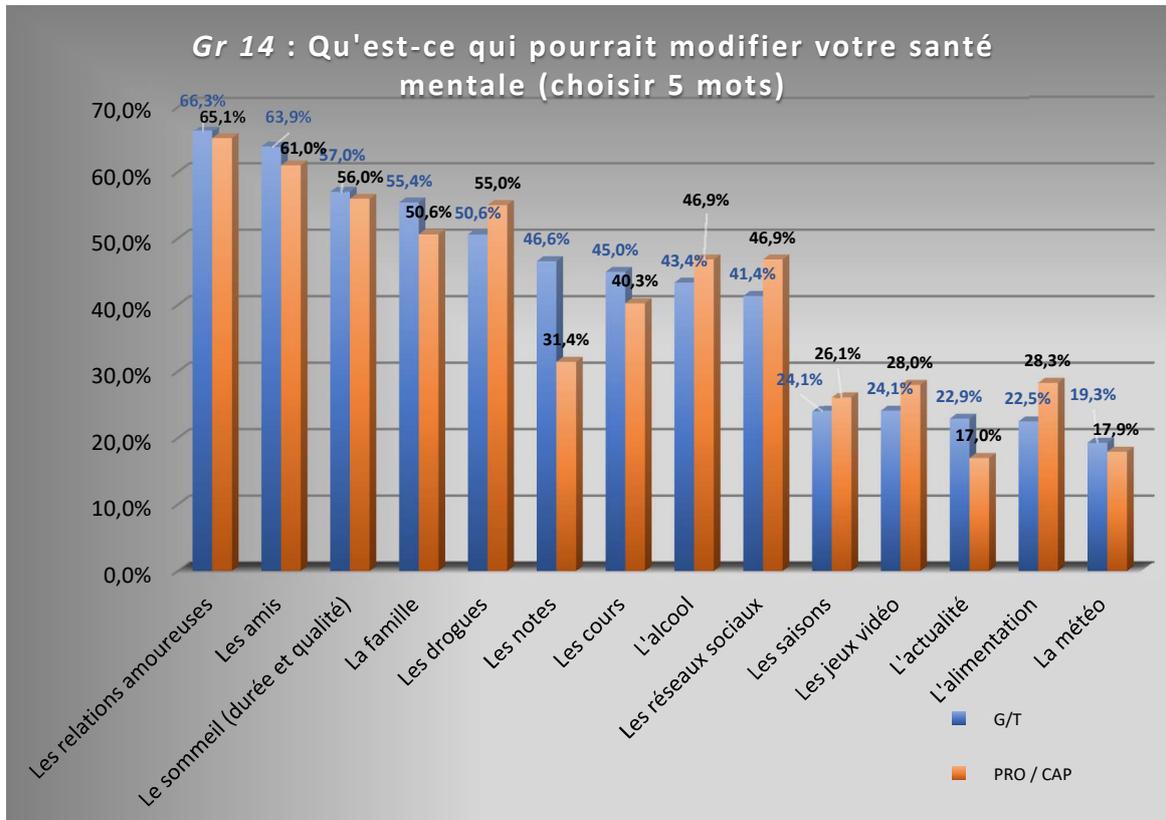
- Il ne permet pas une analyse fine des connaissances acquises.
- L'évolution des croyances nécessite un travail sur la durée en inadéquation avec le temps de nos interventions. Il en résulte que les évolutions entre les questionnaires, pré et post, risquent d'être limitées sur ce sujet. Une analyse par la Direction de l'Information Médicale est en cours, les résultats seront connus fin juillet.

Le taux de retour est de 80% pour les questionnaires pré sensibilisation et de 84% pour les questionnaires post sensibilisation. Ces taux de perte sont dus à des erreurs de manipulation des tablettes. Des solutions ont été trouvées pour que cela ne se renouvelle pas les années suivantes.

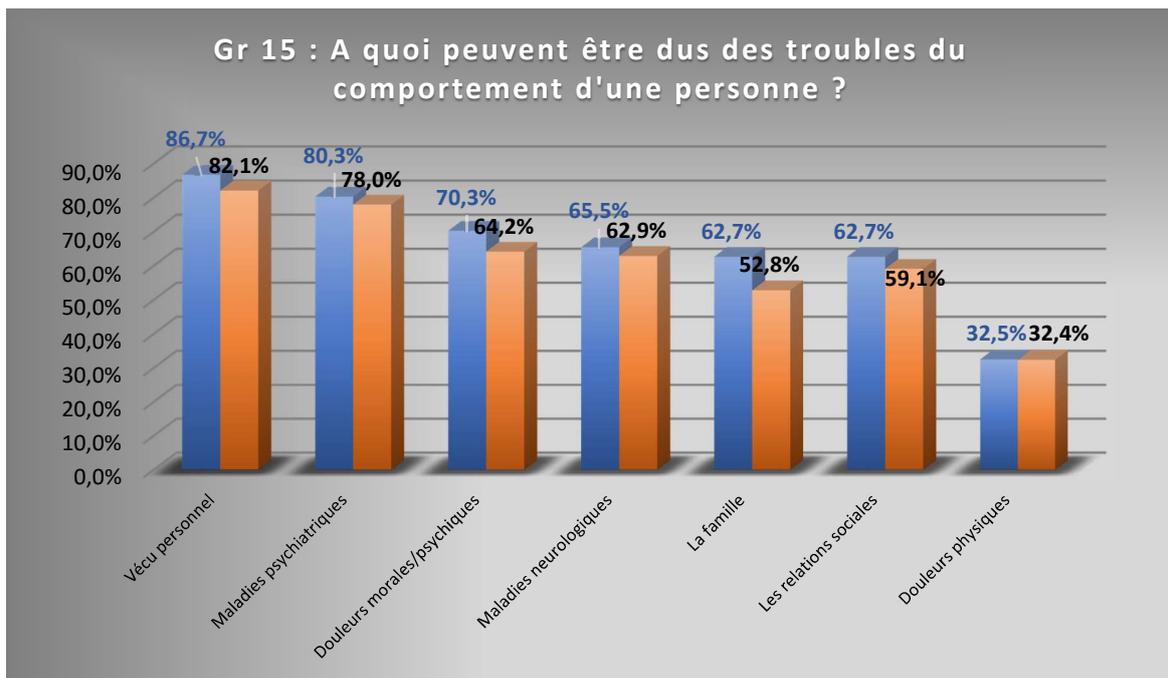
Au vu de ces deux constats, en collaboration avec l'IREPS, nous classerons les indicateurs de résultats de la manière suivante :

- Un état des lieux des idées reçues et connaissances des jeunes ciblés par l'action en matière de santé mentale, basé sur le questionnaire pré sensibilisation.
- Une évaluation du renforcement des connaissances des jeunes ciblés en matière de santé mentale, basé sur l'évolution entre les questionnaires pré et post intervention.

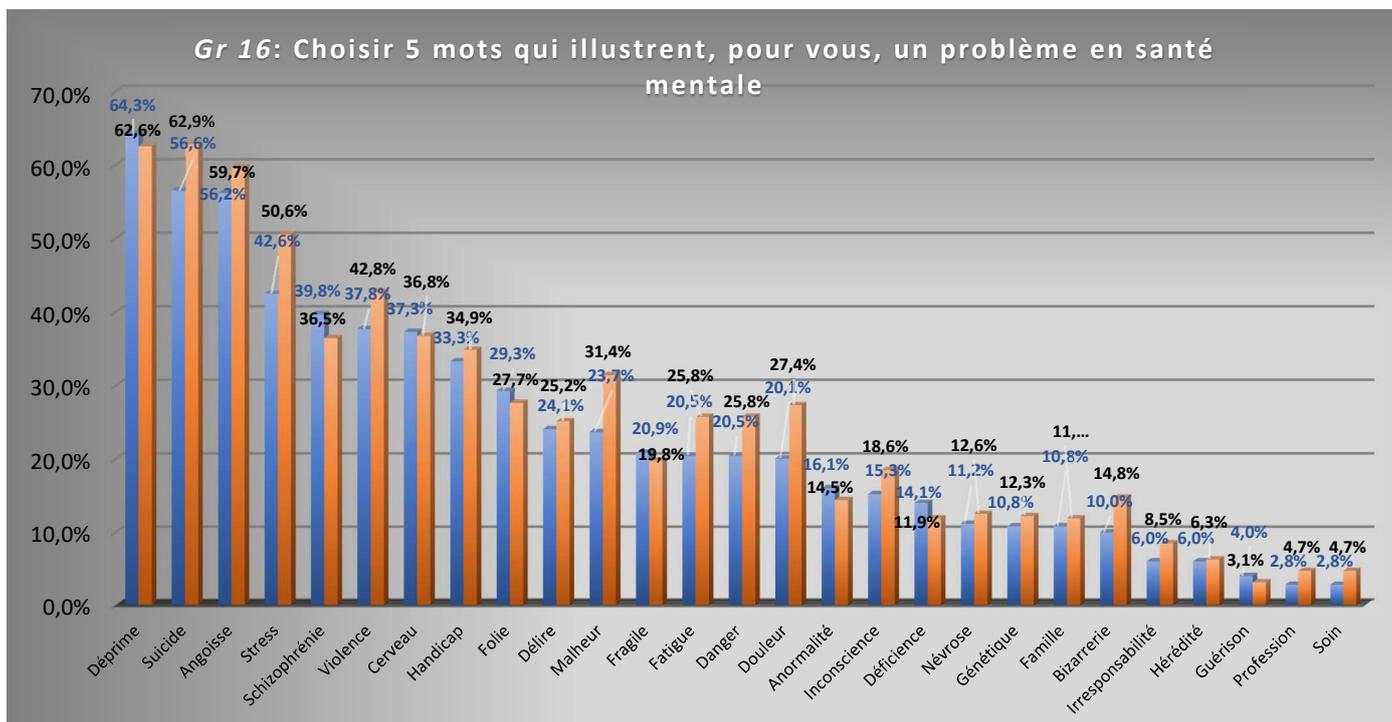
Etat des lieux des idées reçues et connaissances des jeunes ciblés par l'action en matière de santé mentale : (pour les graphiques de Gr 14 à Gr 24 le bleu représente les secondes générales et technologiques, le orange les secondes professionnelles et CAP)



Gr 14 : Pour les deux types de classe nous retrouvons cinq facteurs majeurs identiques. Seule différence, les secondes professionnelles indiquent « les drogues » en troisième facteur alors qu'il se trouve en cinquième facteur pour les secondes générales et technologiques.



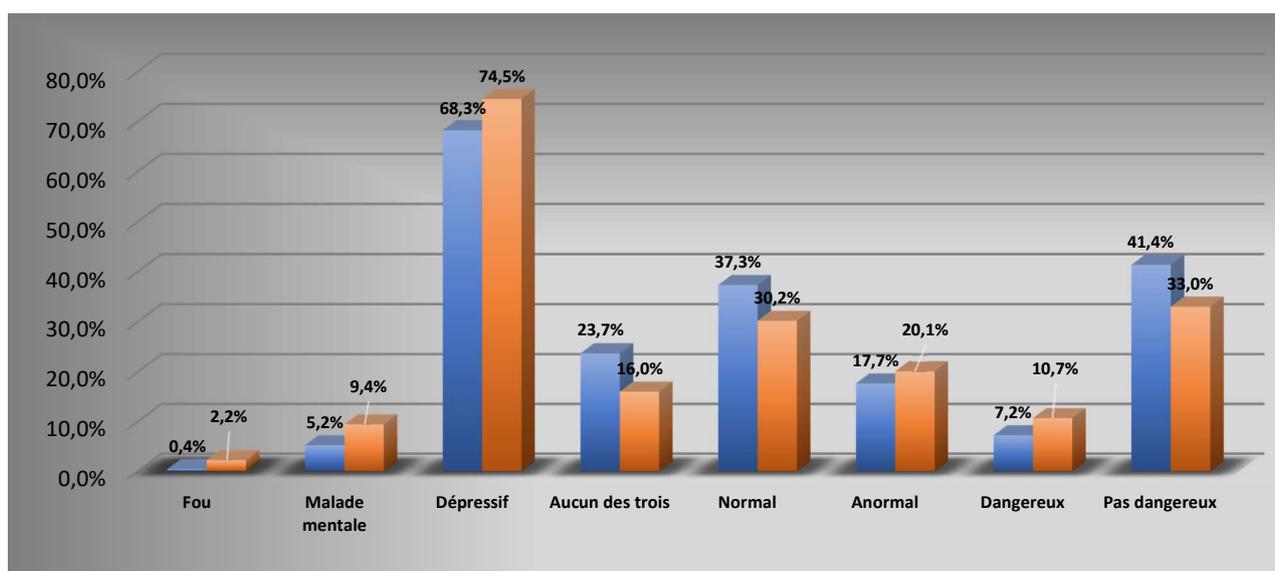
Gr 15 : Pas de différence significative entre les deux types de classes.



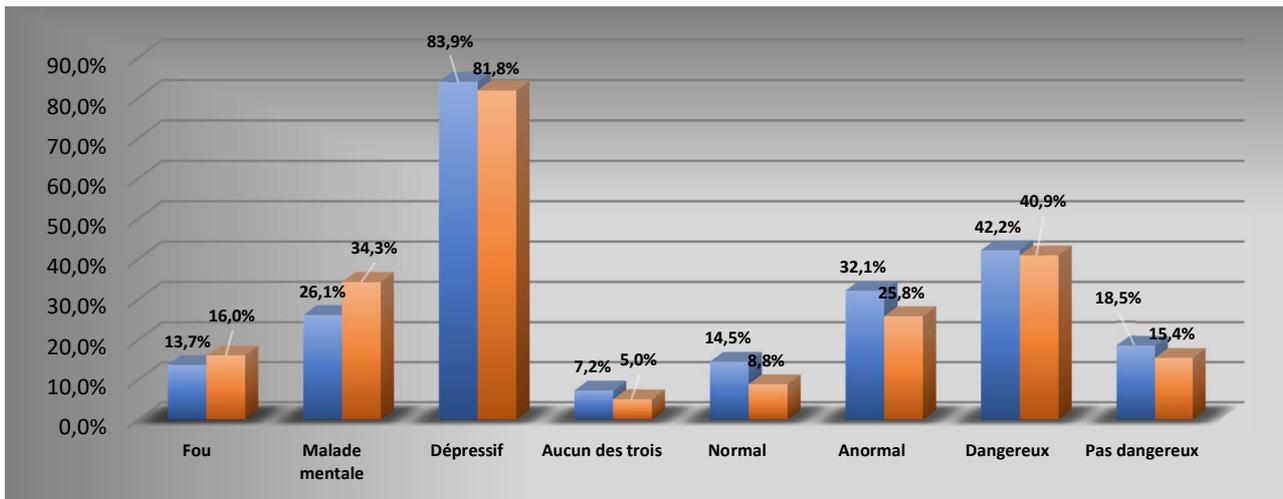
Gr 16 : Il est à noter que :

- Les secondes professionnelles ont sélectionné plus de mot que les secondes générales (% supérieur pour quasiment chaque mot)
- « Déprime, suicide, angoisse et stress » sont les quatre mots majeurs illustrant un problème en santé mentale pour les élèves.

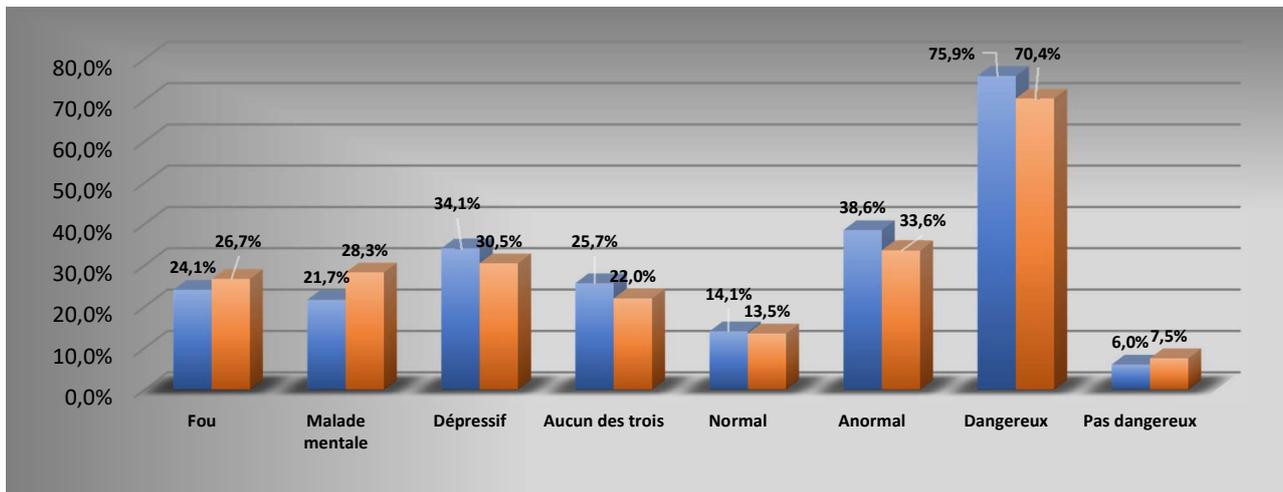
Gr 17 : Selon vous, quelqu'un qui pleure souvent et qui est la plupart du temps triste est :



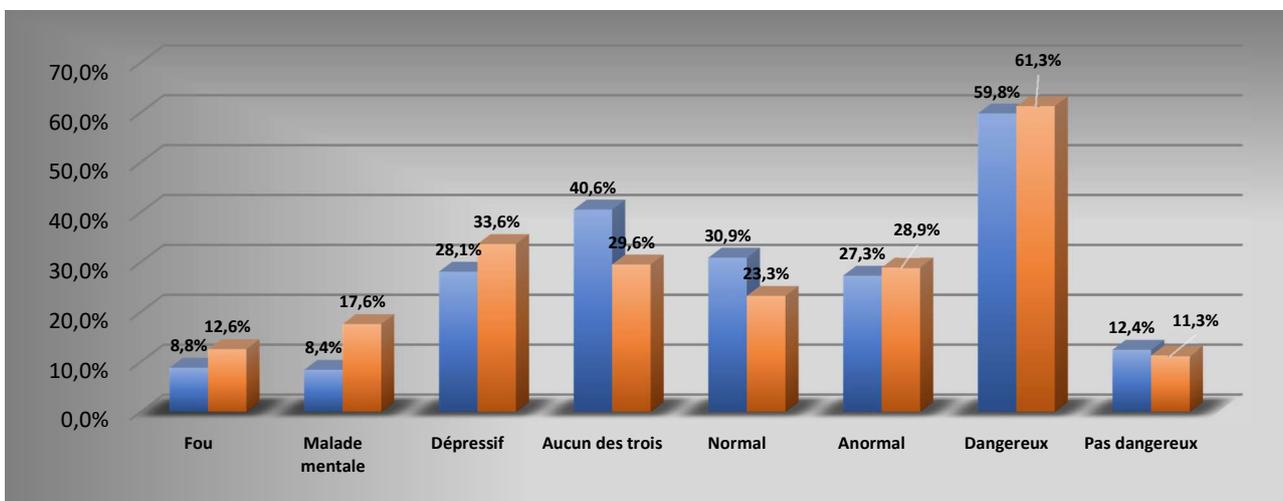
Gr 18 : Selon vous, quelqu'un qui tente de se suicider est :



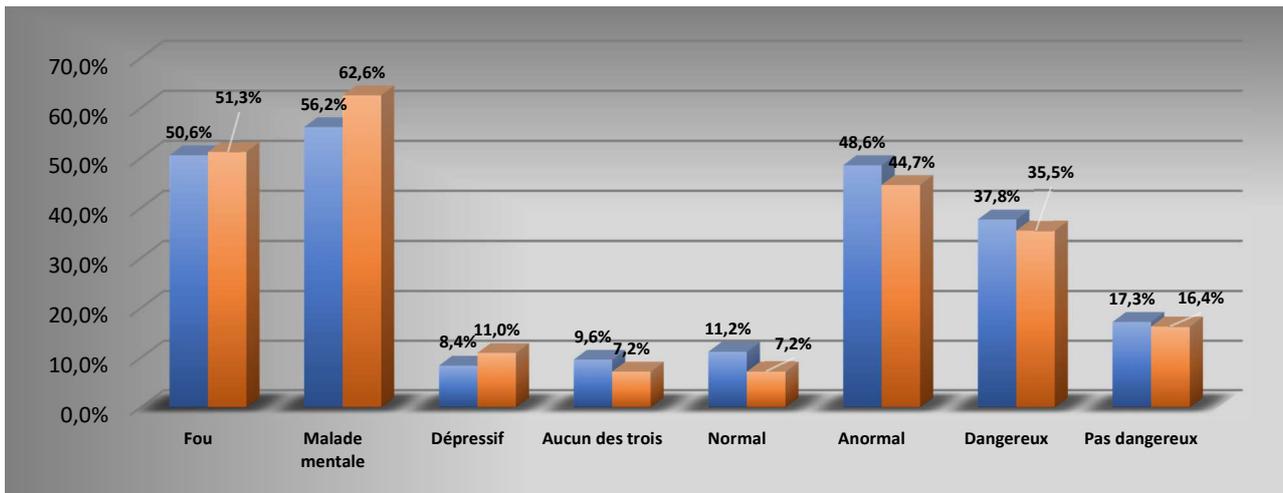
Gr 19 : Selon vous, quelqu'un qui prend régulièrement des drogues (cannabis, héroïne, cocaïne...) est :



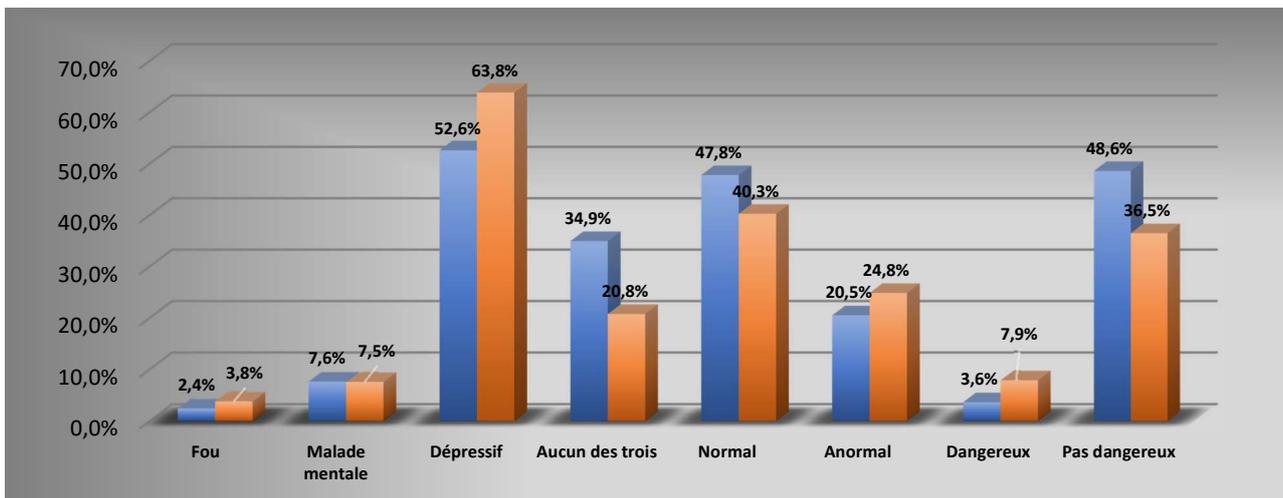
Gr 20 : Selon vous, quelqu'un qui boit régulièrement des boissons alcoolisées est :



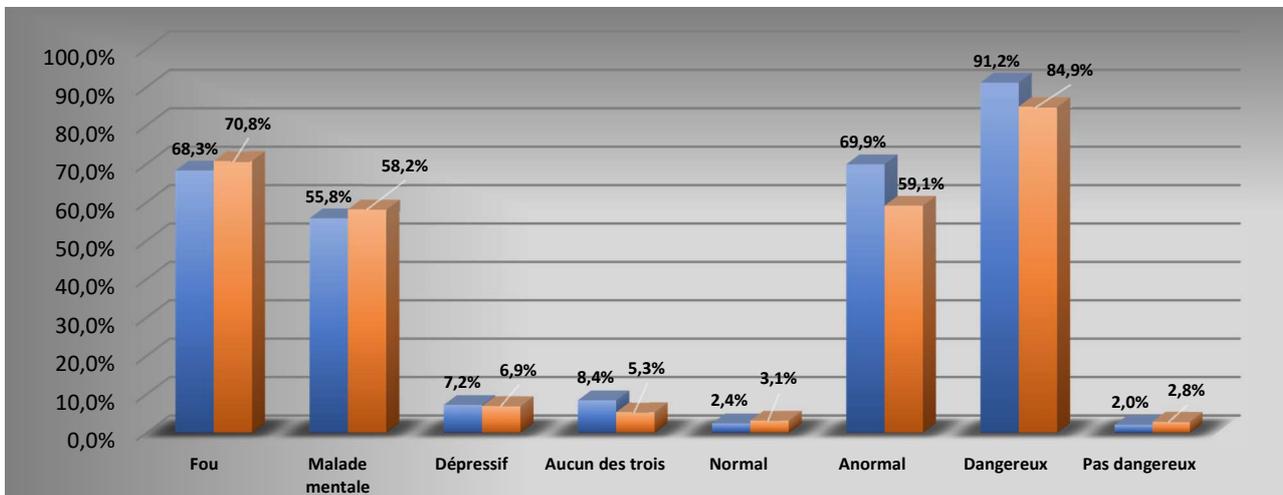
Gr 21 : Selon vous, quelqu'un qui délire, hallucine est :



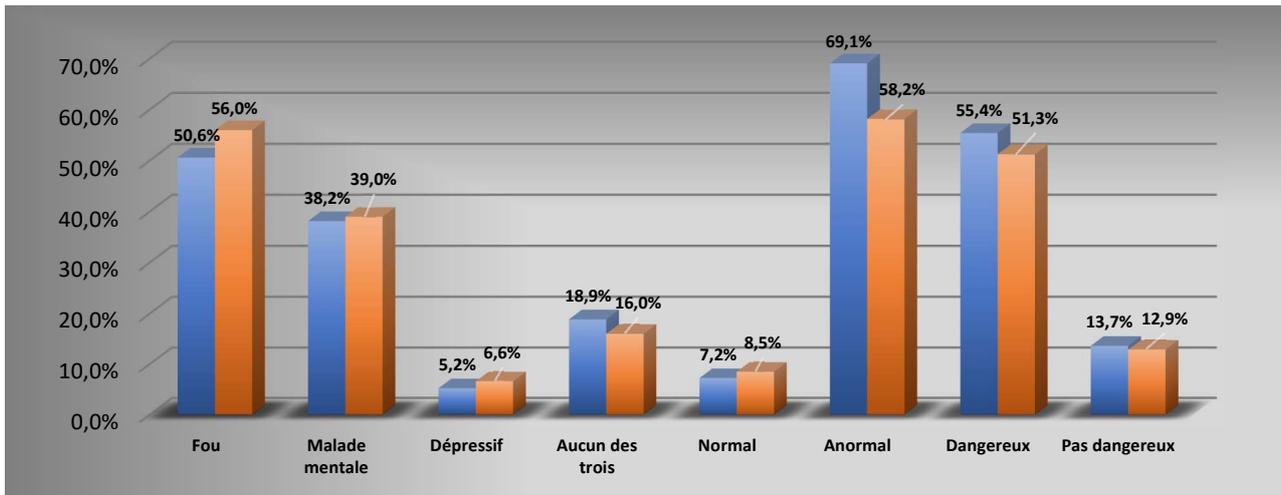
Gr 22 : Selon vous, quelqu'un qui est isolé, en retrait, cherche à être seul est :



Gr 23 : Selon vous, quelqu'un qui commet un viol est :

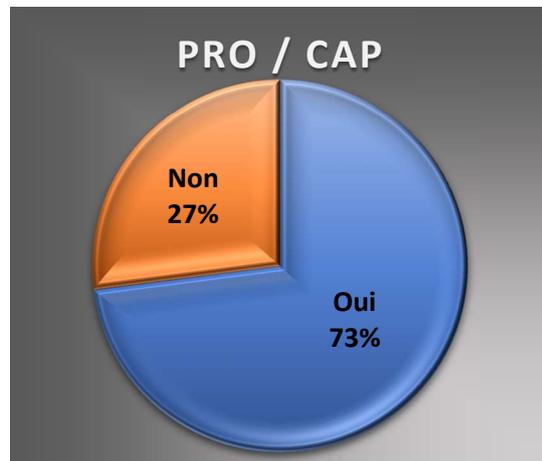
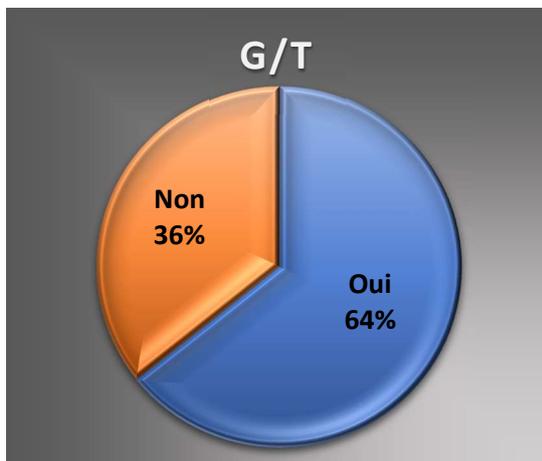


Gr 24 : Selon vous, quelqu'un qui commet un inceste est :



Gr 23 et 24 : Si quelqu'un qui commet un viol ou un inceste est considéré comme anormal dans les mêmes proportions (69% pour les secondes générales et 58-59% pour les secondes professionnelles), une personne qui commet un viol est considérée comme nettement plus dangereuse (91% pour les secondes générales et 85% pour les secondes professionnelles) qu'une personne commettant un inceste (55% pour les secondes générales et 51% pour les secondes professionnelles).

Gr 25 : Pensez-vous que la COVID et ses conséquences (confinements, cours à distance, port du masque, ...) ont pu influencer votre santé mentale ?

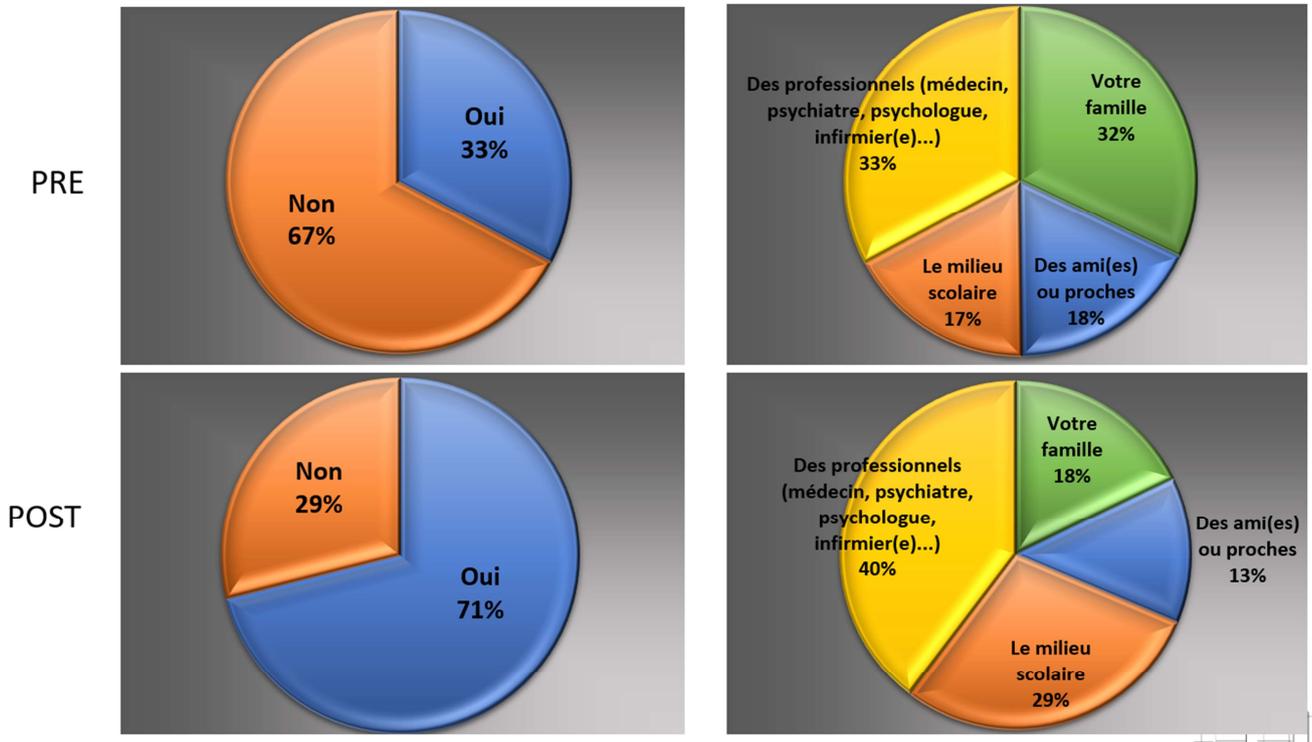


Quel que soit le type de classe les élèves déclarent que la COVID a eu un impact sur leur santé mentale.

Evaluation du renforcement des connaissances des jeunes ciblés en matière de santé mentale :

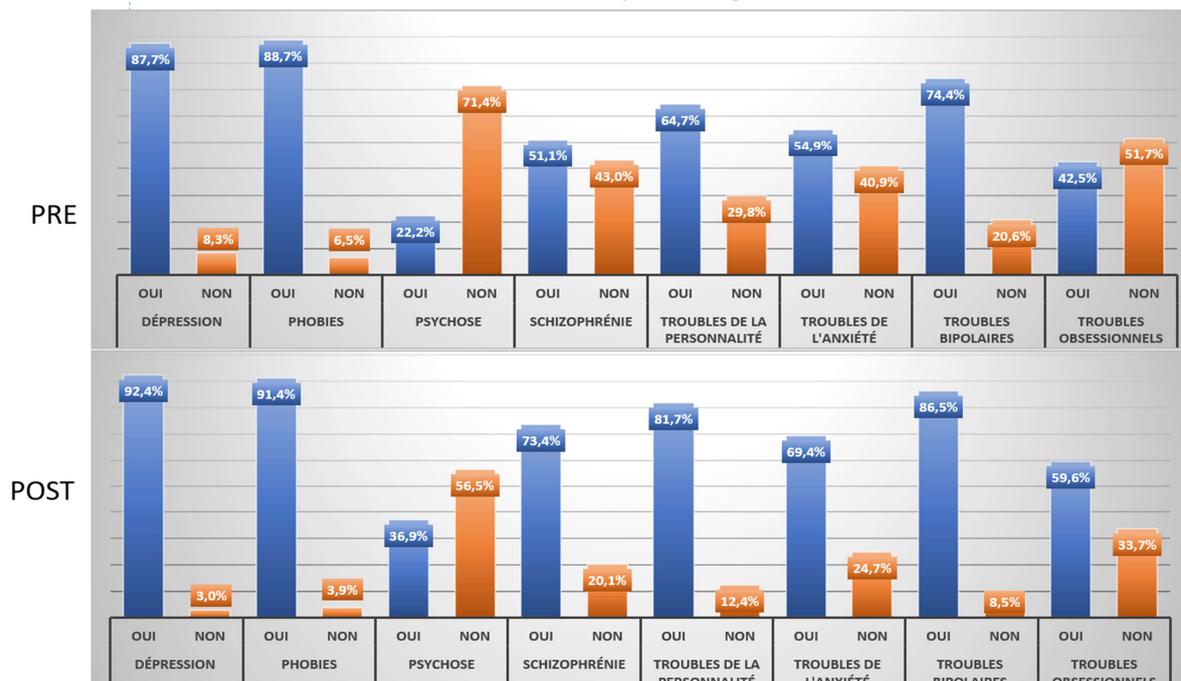
Gr 26 : Avez-vous des connaissances sur la santé mentale, la psychiatrie ?

Gr 27 : Si oui, par qui ?



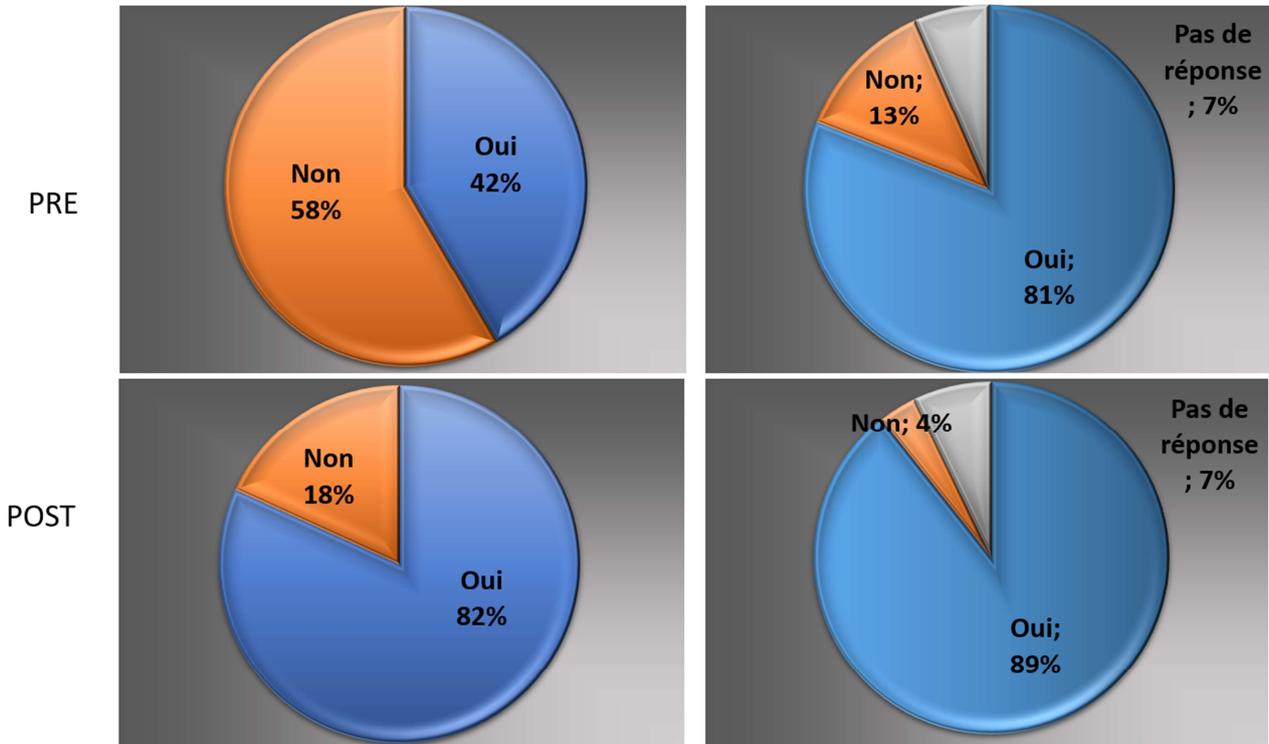
L'évolution est significative que ce soit pour le Gr 26 (+38%) que pour le Gr 27 (+19%). L'équipe IDEO intervenant au sein des lycées, les élèves ont pu nous classer soit dans la catégorie « des professionnels » soit dans la catégorie « le milieu scolaire ».

Gr 28 : Connaissez-vous ces pathologies ?



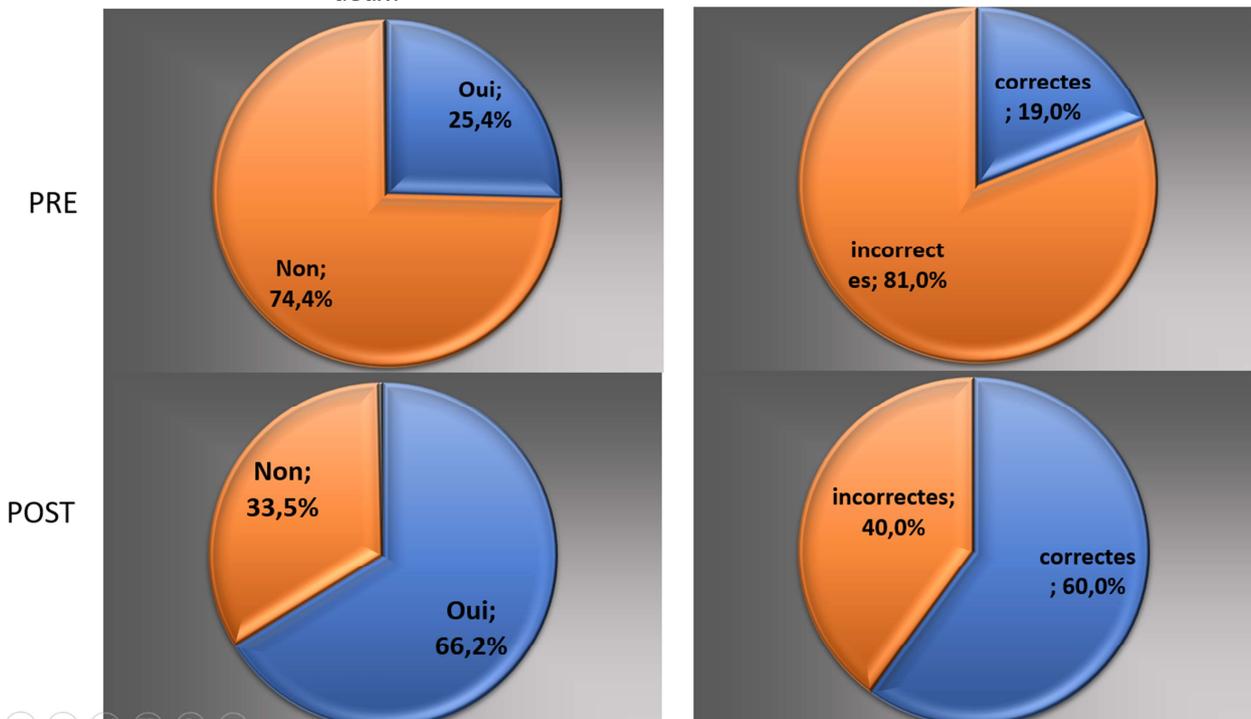
Gr 28 : ce graphique montre une augmentation significative des élèves déclarant connaître les pathologies (de +3% à +24%).

Gr 29 : Savez vous à quoi sert un psychiatre? Gr 30 : Savez vous à quoi sert un psychologue ?



Gr 31 : Connaissez-vous la différence entre les deux?

Gr 32: Si oui, qu'est-ce qui les différencie ?
% de réponses correctes (ou presque) / incorrectes





De Gr 29 à Gr 31 les réponses étaient déclaratives. Le Gr 32 est le résultat issu d'une étude qualitative correspondant à la question « expliquer la différence entre un psychologue et un psychiatre ».

Le tableau suivant (Tb 9) reprend les résultats de Gr 29 à Gr 32 de manière à démontrer l'acquisition de connaissance des élèves sur cette thématique.

Tb 9	Savez-vous à quoi sert un psychiatre ?	Savez-vous à quoi sert un psychologue ?	Connaissez-vous la différence entre les 2 ?	% de réponse correcte parmi les réponses « oui »	% global d'élèves sachant ce qui les différencie
PRE	42%	81%	25,4%	19%	4,8%
POST	82%	89%	66,2%	60%	39,7%
EVOLUTION	+40%	+8%	+40.8%	+41%	+34,9%

L'analyse des résultats du questionnaire pré-sensibilisation montre que seul 4.8% des élèves connaissent véritablement la différence entre un psychologue et un psychiatre alors que 25,4% déclaraient la connaître.

Voici quelques exemples de réponses pré sensibilisation d'élèves, déclarant connaître la différence entre un psychiatre et un psychologue, à la question « pouvez-vous expliquer cette différence ? » :

- « Le psychiatre est pour les enfants et puis le psychologue est pour les adultes.
- Le psychologue il te pose juste des questions sur toi et le psychiatre est une personne qui s'occupe des gens handicapés, malades.
- Le psychologue essaie de trouver ce qui ne va pas et le psychiatre vous aide à convaincre ce qui ne va pas.
- Le psychiatre soigne des malades et le psychologue des clients.
- Le psychiatre est le malade et le psychologue est le docteur de la personne qui est malade.
- Le psy nous aide à avouer tout
- Le psychiatre prescrit le médicament et le psychologue guérit.
- Le psychiatre pose un diagnostic et trouve des antibiotiques, médicaments.
- le psychiatre sera toujours plus informer et professionnel
- psychologue =aide moralement psychiatre=aide physiquement
- un psychologue c'est quelqu'un qui parle avec les personnes qui sont malades et qui se sentent mal dans leur peau etc. un psychiatre c'est une personne qui te fait des exercices physiques et qui te dit des questions»

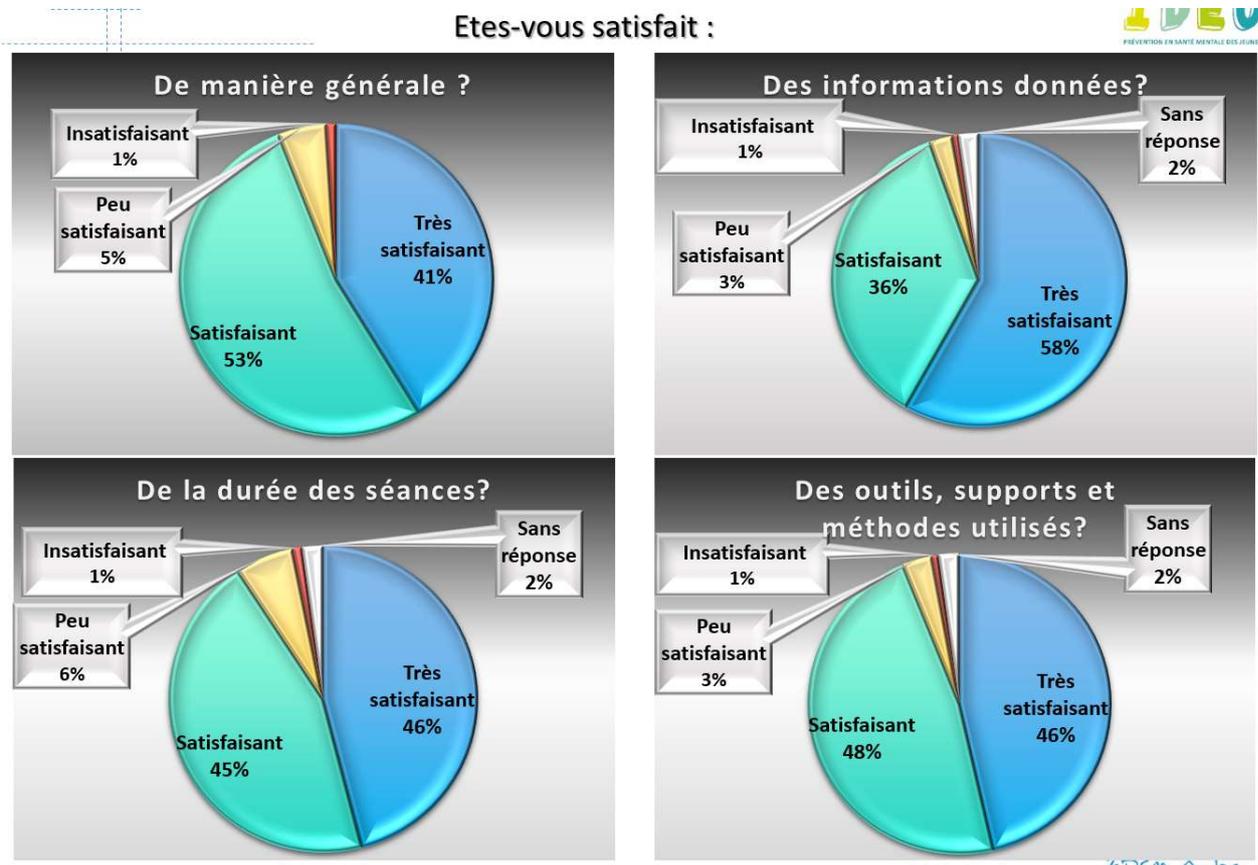
L'analyse des résultats du questionnaire post-sensibilisation montre que 39.7 % des élèves connaissent véritablement la différence entre un psychologue et un psychiatre alors que 66.2 % déclaraient la connaître.

Cette analyse démontre :

- Une amélioration pré/post entre ce que les élèves pensent savoir et ce qu'ils savent (nous passons d'un rapport de 1/5 à un rapport de plus de 1 / 2).
- Une amélioration de 35 % des élèves connaissant réellement la différence entre un psychiatre et un psychologue.

2.4.5 Analyse des questionnaires de satisfaction

Gr 33 : Evaluation de la satisfaction des élèves



Quel que soit le critère évalué, plus de 90% des élèves se déclarent satisfait ou très satisfait.

Les axes d'amélioration proposés par les élèves :

- **10%** des élèves interrogés suggèrent des améliorations concernant ces 3 axes :
 - Plus de jeux et d'activités ludiques
 - Une collation plus importante
 - Des séances plus longues ou d'autres interventions de ce type durant l'année
- 74% des élèves considèrent qu'il n'est pas nécessaire d'apporter des améliorations aux interventions IDEO
- Les 16% restants proposent des améliorations ne pouvant être prises en compte : (numéro de téléphone ou « snap » des intervenantes, « louper » plus de cour...).

Les points à approfondir selon les élèves :

- **13%** des élèves interrogés suggèrent des points qui pourraient être approfondis.

Ils suggèrent majoritairement les maladies mentales (dépression, trouble anxieux, troubles du comportement alimentaire...)

- Dans une moindre mesure, ils proposent d’approfondir :
 - La sexualité
 - Permettre à chaque élève de parler personnellement de ses ressentis et ses difficultés

87% des élèves considèrent qu’il n’est pas nécessaire d’approfondir davantage certains thèmes durant les interventions IDEO.

2.4.6 Exemples de posters produits par les élèves



Les 120 posters créés sont exposés sur le site www.ideopsy.fr

Les élèves se sont particulièrement investis dans la création de ces slogans, le principal écueil étant de leur rappeler que le fond du slogan était plus important que sa forme.

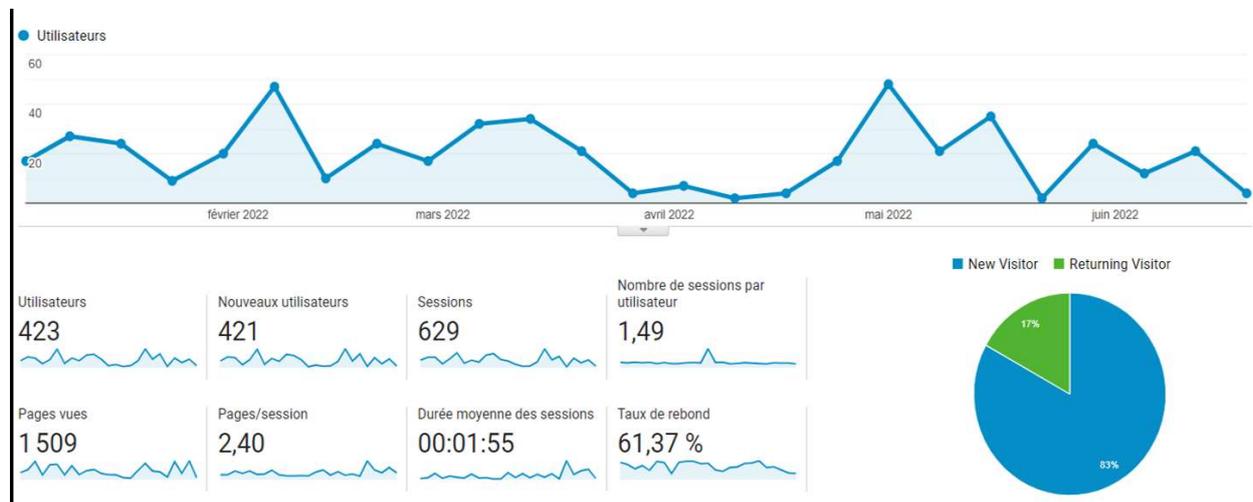


Chacun des 4 établissements a, ou aura, une synthèse de nos interventions au sein de leur établissement comprenant :

- La présentation du programme de sensibilisation
- Une analyse des données à l'issue des interventions :
 - ❖ Nombre d'élèves sensibilisés, nombre de groupes
 - ❖ Thématiques des questions des élèves posées avant les séances
 - ❖ Thématiques des questions des élèves posées durant les séances
 - ❖ Principales données sur l'évolution des croyances et des connaissances des élèves sur la santé mentale et la psychiatrie
 - ❖ Observations des intervenants
 - ❖ Evaluations des séances par les élèves
 - ❖ Axes d'amélioration
- En annexe :
 - ❖ Les supports de communication pour présenter les structures
 - ❖ Les posters créés par les élèves
 - ❖ Le graphique des typologies des questions des élèves avant les interventions

2.5 Audience et utilisation du site www.ideopsy.fr

Gr 34 : statistiques générales du site www.ideopsy.fr



Ouvert à la consultation depuis le 03 janvier 2022, jour de la première session de sensibilisation élève, le site est toujours actif à ce jour.

Si l'on additionne les élèves et les professionnels de l'éducation ayant accès au QR code du site via les supports de communication IDEO, cela représente 772 utilisateurs potentiels. Au 23 juin (Gr 34), le site totalisait 421 utilisateurs et 629 sessions. Ce qui pourrait indiquer que plus d'une personne sensibilisées sur deux (élève ou professionnel) se sont connectées sur le site. Et sur les personnes qui se sont connectées, la moitié s'est au moins connectée deux fois.



Gr 35 : Nombre de vues par page du site www.ideopsy.fr

Page ?	Pages vues ? ↓		
	1 509 % du total: 100,00 % (1 509)		
1. /	633 (41,95 %)	10. /index.php/maison-de-ladolcescence-de-laube/	28 (1,86 %)
2. /index.php/quest-ce-que-la-sante-mentale/	125 (8,28 %)	11. /index.php/fil-sante-jeunes/	23 (1,52 %)
3. /index.php/peut-on-evaluer-letat-de-notre-sante-mentale/	104 (6,89 %)	12. /index.php/association-jeunesse-pour-demain/	18 (1,19 %)
4. /index.php/quest-ce-qui-peut-influencer-notre-sante-mentale/	104 (6,89 %)	13. /index.php/centre-medico-psychologique/	16 (1,06 %)
5. /index.php/comment-prendre-soin-de-notre-sante-mentale/	97 (6,43 %)	14. /index.php/centre-de-planification-et-education-familiale/	12 (0,80 %)
6. /index.php/posters-de-sensibilisation-ideo/	88 (5,83 %)	15. /index.php/intervenante-sociale/	12 (0,80 %)
7. /index.php/quiz-sur-la-sante-mentale/	88 (5,83 %)	16. /index.php/aide-aux-victimes-dinfraction-mediation-et-reinsertion-sociale-france-victimes-10/	11 (0,73 %)
8. /index.php/qui-peut-nous-aider/	85 (5,63 %)	17. /index.php/consultations-jeunes-consommateurs/	10 (0,66 %)
9. /index.php/presentation-du-dispositif-ideo/	45 (2,98 %)	18. /index.php/centre-medico-psycho-pedagogique/	5 (0,33 %)
		19. /?fbclid=IwAR1bVRa2n4NagJwU4hQyYuL1i5dBboNsjZCsiuMW3fi3ooBTvXzUwffw8Pg	3 (0,20 %)
		20. /?fbclid=IwAR1F1wc45rxwjnW7ysf0Sylh6uwfsbyzD4k6bGj_LJKJkx5lVnV4Gv01o8	2 (0,13 %)

Les 10 premières pages de ce classement indiquent que ce sont les pages correspondant aux informations dispensées durant les sensibilisations qui sont les plus consultées (avec la page exposant les posters créés par les élèves).

Les pages concernant les structures partenaires arrivent dans un second temps au sein de ce classement. L'ensemble des élèves et professionnels ayant été sensibilisés, ont reçu un flyer reprenant les informations concernant les structures. Ces derniers ayant un support leur permettant de garder ces informations, cela peut expliquer que les pages correspondantes aient été moins consultées.

2.6 Communications

Le dispositif IDEO a bénéficié des supports de communication suivants :

- Présentation lors des vœux pour la nouvelle année par la direction de l'EPSMA (vidéo)
- Article dans la rubrique actualités du site internet de l'EPSMA
- Article sur les réseaux sociaux EPSMA / HCS
- Point presse le 25 février de 14h à 16h au lycée Les Lombards, ayant donné lieu à un :
 - Article dans l'Est Eclair
 - Reportage Canal 32
- Article de présentation dans Hospibulle printemps 2022
- Emission radio Troyes Aube Radio 28/04/22

2.7 Suivi budgétaire

TB 10 : bilan budgétaire année scolaire 2021-2022

	budget prévisionnel 06/21	Ajustement poste de charge 12/21	budget ajusté 12/21	Écart dû à l'ajustement	Réalisé au 31/08/22	SOLDE
ACHAT MATERIEL	36 800 €		29 100 €	-7 700 €	29 242 €	-142 €
CARBURANT	1 200 €	CARBURANT	600 €	-600 €	800 €	200 €
REPROGRAPHIE	6 000 €	COMMUNICATION	1 500 €	-4 500 €	1 582 €	82 €
ORDINATEUR PORTABLE	1 000 €	ORDINATEUR PORTABLE	1 060 €	60 €	919 €	140 €
VIDEOPROJECTEUR	600 €	VIDEOPROJECTEUR	670 €	70 €	671 €	1 €
VOITURE	15 000 €	VOITURE	12 790 €	-2 210 €	12 790 €	0 €
TABLETTE	13 000 €	TABLETTE	12 480 €	-520 €	12 480 €	- €
DEVELOPPEMENT LOGICIEL QUESTIONNAIRE	35 261 €	SOLUTION INFORMATIQUE ENQUETE (SURVEY MONKEY)	10 800 €	-24 461 €	10 800 €	0 €
DOCTORANT UTT (DEVELOPPEUR LOGICIEL)	35 261 €	SOLUTION INFORMATIQUE ENQUETE (SURVEY MONKEY)	10 800 €	-24 461 €	10 800 €	- €
		ACHAT SUPPLEMENTAIRES	32 161 €	32 161 €	5 970 €	26 191 €
		VALISES TABLETTES	2 800 €	2 800 €	2 800 €	- €
		FOURNITURES DE BUREAU	250 €	250 €	261 €	11 €
		FORMATION	- €	- €	1 960 €	1 960 €
		TELEPHONE	144 €	144 €	144 €	0 €
		ABONNEMENT TELEPHONE	230 €	230 €	230 €	0 €
		COLLATION	1 200 €	1 200 €	575 €	625 €
		ACHAT NON AFFECTE	27 537 €	27 537 €	- €	27 537 €
CHARGES DE PERSONNEL	180 739 €	CHARGES DE PERSONNEL	180 739 €	- €	142 345 €	38 394 €
Infirmier	93 144 €	Infirmier	93 144 €	- €	93 144 €	- €
psychologue	64 622 €	psychologue	64 622 €	- €	27 917 €	36 705 €
psychiatre	22 973 €	psychiatre	22 973 €	- €	21 284 €	1 689 €
TOTAL	252 800 €		252 800 €	-1 €	188 356 €	64 443 €
BUDGET ALLOUE	252 800,00 €					

Le budget alloué est composé de la manière suivante :

ARS PSTM : 67 500 €

ARS FIR : 185 300 €

Le passage de la phase préparatoire à la phase de réalisation du dispositif a généré un réajustement budgétaire effectué en décembre 2021. Les postes d'achats ajoutés à cette date ont été compensés par le choix d'un logiciel informatique permettant une économie supérieure à ces postes d'achats.

Au 31 août 2022, deux postes de charges ont un solde positif :

- Les achats supplémentaires dus à l'économie effectuée sur le poste d'achat du logiciel informatique (poste achat non affecté) : 26 191 €
- Les charges de personnel dues à un temps de psychologue affecté inférieur à celui budgété (0.6 ETP utilisé sur les 1.5 ETP budgétés initialement, car nous n'avons pas réussi à recruter un psychologue pour compléter les 0.9 ETP restant. Après analyse un 0.3 ETP supplémentaire aurait été suffisant) : 38 394 €.

Au total, 188 356 € ont été utilisés sur les 252 800€ alloués au dispositif. Le solde budgétaire du dispositif IDEO est positif à hauteur de 64 443 €.

Suite au comité de suivi du 27/06/22, l'ARS, par le biais de M Robat, s'engage à ce que ce reliquat puisse être utilisé pour financer le dispositif IDEO sur l'année scolaire 2022-2023. M. Robat nous spécifie que ce reliquat pourrait être restitué à l'ARS ou non suivant les desideratas du service comptable de l'ARS.

Dans le cadre d'une restitution de ce reliquat, le montant de ce dernier pourra être ajouté au montant de la subvention FIR de 50 000€ qui sera demandée à l'ARS pour l'année 2022-2023 soit 115 000€ (64 443 € + 50 000€).



3 Indicateurs de résultats correspondant à la convention ARS FIR – EPSMA

Les indicateurs de résultats de la convention ARS FIR – EPSMA ont été définis avant la phase préparatoire du dispositif IDEO. Bien que ceux-ci puissent avoir été pertinents à cette date, la construction, a posteriori, des programmes de sensibilisations élèves et professionnels de l'éducation, réalisée en collaboration avec l'IREPS, rendent les indicateurs présentés sous forme de graphique ou de tableau dans le chapitre 2 « réalisation du dispositif IDEO » plus pertinents pour évaluer le travail effectué ainsi que les résultats obtenus par le dispositif IDEO.

Néanmoins, afin de respecter la convention ARS FIR-EPSMA, chacun des indicateurs de résultats définis dans la convention est présenté ci-après.

3.1 Evaluation de la capacité de la structure « Maison de l'adolescence de l'Aube » à piloter le dispositif IDEO pour l'année scolaire 2022-2023

La Maison de l'Adolescence de l'Aube donne son accord pour un transfert du dispositif IDEO à la condition que le financement du dispositif soit assuré. Ce transfert nécessiterait la modification des statuts de l'association.

Le transfert du dispositif entraînerait l'arrêt de la mise à disposition des processus support des HCS, tels que les services de communications, achats, reprographie.

Afin que ce transfert puisse être réalisé, l'EPSMA devrait mettre à disposition les ressources humaines nécessaires à la réalisation du dispositif IDEO. Prenant en compte les difficultés de recrutement médical et paramédical, l'EPSMA ne peut s'engager à mettre à disposition d'une autre structure, le personnel nécessaire pour la réalisation du dispositif.

3.2 Evaluation quantitative et qualitative des besoins du territoire par l'analyse des données collectées

Ces évaluations n'ont pas pu être effectuées pour deux raisons :

- Cela aurait nécessité un questionnaire médical. Tout questionnaire médical auprès de mineurs nécessite la collecte de l'autorisation des deux parents ou de l'autorité en faisant office. Cette collecte nécessite une organisation impossible à déployer au vu des ressources du dispositif IDEO.
- L'objectif du dispositif est prioritairement une action de prévention en santé primaire, ce qui est incompatible avec la collecte d'information médicale correspondant à une action de prévention en santé secondaire, voire tertiaire.

3.3 Evaluations des connaissances acquises

L'évaluation des connaissances acquises par les professionnels est présentée à la page 20 dans le tableau *Tb 5* : Pourriez-vous nous restituer trois idées ou concepts qui vous ont intéressé durant cette intervention ?

Les évaluations des connaissances acquises par les élèves sont présentées de la page 36 à la page 38 sous le titre de : Evaluation du renforcement des connaissances des jeunes ciblés en matière de santé mentale.

4 Axes d'améliorations

4.1 Sensibilisation des professionnels de l'éducation

La sensibilisation sera proposée à l'ensemble des professionnels de l'éducation des lycées et des collèges du département, sur la base du volontariat et sur inscription.

Un document comprenant le calendrier et les lieux des sensibilisations sera diffusé à l'ensemble des professionnels ciblés en début d'année scolaire.

Toutes les sensibilisations des professionnels seront ouvertes à l'ensemble des personnels de l'éducation des lycées et des collèges du département, afin d'augmenter les possibilités de participation de ces professionnels au vu de leur disponibilité.

Une sensibilisation de 5 heures (1 journée) sera expérimentée sur l'année scolaire 2022-2023 afin de l'enrichir d'étude de cas pratiques.

La modification du questionnaire de satisfaction des professionnels permettra une évaluation plus fine des connaissances acquises par ces professionnels.

L'intégration des sessions de sensibilisation pour les professionnels de l'éducation au plan de formation interne de l'Education Nationale est à l'étude en collaboration avec Mme Lebouc, infirmière coordinatrice de l'Education Nationale.

4.2 Collaboration partenariale

Une amélioration du texte de présentation des structures sur le site www.ideopsy.fr sera demandée à chaque partenaire afin que ceux-ci soient en adéquation avec le public ciblé.

Une mise à jour des informations correspondant à chaque structure sera effectuée sur les flyers IDEO (coordonnées, horaires,...).

Nous demanderons à chaque structure partenaire, la production de minimum 3 vignettes descriptives de jeunes dont les besoins correspondent aux missions de celle-ci, et de participer à la demi-journée regroupant les délégués d'élèves de chaque établissement. Dans la mesure du possible, nous demanderons à chaque structure, de dénombrer, parmi les jeunes qu'ils accueillent, le nombre de jeunes ayant bénéficié du dispositif IDEO.

4.3 Sensibilisation élèves

La refonte des questionnaires pré et post sensibilisation permettra une évaluation plus fine de l'acquisition des connaissances dues aux sensibilisations.

L'intégration des vignettes descriptives créées par les partenaires améliorera la présentation des structures.

Nous enrichirons le quiz mythes et réalités avec des questions portant sur les troubles anxieux et les addictions.

4.4 Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

Sachant que les professionnels de l'éducation (public et privé) sont demandeur d'être formés au PSSM jeune, l'équipe IDEO souhaiterait, après validation par l'autorité compétente, pouvoir être formée pour devenir formateur en PSSM jeunes, afin de proposer la formation PSSM jeune aux professionnels de l'éducation. L'ARS soutient particulièrement cet axe d'amélioration. Cet axe est inscrit dans la politique RH de l'établissement en lien avec les sous-commissions de formation (CTE) internes à l'EPSMA et les conditions retenues pour son déploiement s'appliqueront de la même manière à l'équipe IDEO qu'aux autres professionnels de l'établissement.



5 Prévisionnel déploiement dispositif IDEO année scolaire 2022-2023

5.1 Objectifs général, intermédiaires et opérationnels

➤ Objectif général :

- Améliorer l'information auprès des jeunes pour contribuer à la déstigmatisation de la maladie mentale et améliorer le parcours des jeunes en souffrance par une prise en charge précoce.

➤ Objectifs intermédiaires

- Permettre une égalité d'information et d'accès aux soins à chaque citoyen par une information structurée. Informer sur les maladies mentales les jeunes de 15/16 ans : symptomatologie, description des lieux de soins et de la prise en charge (médecins psychiatres, psychologues, infirmiers, éducateurs, assistantes sociale)
- Déstigmatiser la psychiatrie auprès des jeunes : combattre les stéréotypes et les idées reçues (dangerosité, fatalité, incurabilité)
- Evaluer l'efficacité des interventions mais aussi établir des données brutes sur la connaissance et ressources des jeunes autour de la santé mentale, des structures existantes avant et après les interventions afin d'améliorer leurs accessibilités.
- Apporter à la population ciblée (élèves et professionnels) les outils permettant une orientation adaptée à leurs besoins (cartographie)

➤ Objectifs opérationnels

- Réalisation des actions de sensibilisations auprès des personnels de l'éducation.
- Réalisation du diagnostic pré-sensibilisation des élèves.
- Réalisation des actions de sensibilisations des élèves.

5.2 Lycées ciblés et temps d'intervention affectés

Tb 11 : liste des établissements année scolaire 2022-2023

ETABLISSEMENTS	2NDE GENERALES		2NDE PRO CAP		Nb de semaines nécessaires
	Elèves	Divisions	Elèves	Divisions	
ROMILLY-SUR-SEINE Joliot-Curie	388	12			5 S
ROMILLY-SUR-SEINE D. Diderot (LP)			93	4	2 S
TROYES M. de Champagne	352	10	125	5	6 S
LP AVIAT			36	2	2 S
LP JEANNE MANCE			66	3	
LP LA SALLE	107	3	149	9	5 S
ST BERNARD	137	4			2 S
ST FRANCOIS DE SALES	138	4			2 S
LES CORDELIERS			41	3	
STE MAURE	60	2	60	3	2 S
TOTAL	1182	35	570	29	26 S

La capacité d'intervention de l'équipe IDEO, sur l'année scolaire 2022-2023 est de 28 semaines.

1753 élèves de seconde ou de CAP (soit 50% des effectifs du département) devraient bénéficier du dispositif IDEO durant l'année scolaire 2022-2023.



5.3 Besoin budgétaire

Tb 11 : budget prévisionnel année scolaire 2022-2023

	Investissement / Exploitation	Sept 22/ Aout 23	Sept 22/ Aout 23
ACHAT MATERIEL		8 234,00 €	8 234,00 €
TELEPHONE	Exploitation	144,00 €	144,00 €
ABONNEMENT TELEPHONE	Exploitation	460,00 €	460,00 €
CARBURANT	Exploitation	1 200,00 €	1 200,00 €
COLLATION	Exploitation	2 400,00 €	2 400,00 €
FOURNITURES DE BUREAU	Exploitation	500,00 €	500,00 €
COMMUNICATION	Exploitation	3 000,00 €	3 000,00 €
ORDINATEURS PORTABLES	Investissement	530,00 €	530,00 €
VOITURE	Investissement	- €	- €
TABLETTES	Investissement	- €	- €
DEVELOPPEMENT LOGICIEL QUESTIONNAIRE		10 800,00 €	10 800,00 €
SOLUTION INFORMATIQUE ENQUETE (SURVEY MONKEY)	Investissement	10 800,00 €	10 800,00 €
CHARGES DE PERSONNEL		200 976,50 €	201 867,30 €
Infirmier		117 656,00 €	117 656,00 €
psychologue		62 037,00 €	55 833,30 €
psychiatre		21 283,50 €	28 378,00 €
TOTAL DEPENSES		220 010,50 €	220 901,30 €
ideo: on passe de 1 ETP psy à 0,9 ETP psy base 1 ETP psychologue = 62 037 €		ideo: on passe 0,15 ETP psychiatre à 0,2 ETP psychiatre base : 1 ETP psychiatre = 141 890 €	

5.4 Financeurs année scolaire 2022-2023

Deux pistes ont été retenues pour la recherche de co-financement, d'une part la candidature à des appels à projets (Fondation de France, PEA 2022...) et d'autre part la sollicitation en direct d'organismes publics ou privés. (ARS, Conseil départemental, CPAM, Education Nationale, Enseignement Catholique, Enseignement Agricole, Troyes Champagne Métropole, Entreprises locales privées...).



Tb 12 : Budgets prévisionnels dispositif IDEO années scolaires 2022-23 ; 2023-2024 ; 2024-25

BUDGET PREVISIONNEL : PROGRAMME DE PREVENTION EN SANTE MENTALE CHEZ LES JEUNES

	50 % du département	100 % du département	100 % du département
	1 équipe	2 équipes	2 équipes
	Sept 22/ Aout 23	Sept 23/ Aout 24	Sept 24/ Aout 25
ACHAT MATERIEL	8 234	32 675	14 890
ORDINATEURS PORTABLES	530	1 060	0
VIDEOPROJECTEUR	0	671	0
VOITURE	0	12 790	0
TELEPHONE	144	144	0
ABONNEMENT TELEPHONE	460	690	690
CARBURANT	1 200	2 400	2 400
TABLETTES	0	3 120	0
COLLATION	2 400	4 800	4 800
VALISES TABLETTES	0	0	0
FOURNITURES DE BUREAU	500	1 000	1 000
COMMUNICATION	3 000	6 000	6 000
SOLUTION INFORMATIQUE ENQUETE (SURVEY MONKEY)	10 800	10 800	10 800
PERSONNEL en ETP	201 867	316 528	316 528
Infirmier	117 656	176 484	176 484
psychologue	55 833	111 666	111 666
psychiatre	28 378	28 378	28 378
TOTAL DEPENSES	220 901	360 003	342 218

	1700 élèves et 360 professionnels	3400 élèves et 720 professionnels	3400 élèves et 720 professionnels
Nb moyen d'élèves par groupe : 13 (base 2021/2022)	1700	3400	3400
Nb de groupes sensibilisés (estimation)	131	262	262
Cout de fonctionnement par groupe	1 689,2	1 376,5	1 308,5
Cout de fonctionnement par élève	129,9	105,9	100,7

Afin de pérenniser le financement du dispositif pour les années scolaires 2022-23 ; 2023-2024 ; 2024-25, l'équipe IDEO :

- Effectuera une demande de subvention FIR à l'ARS d'un montant global annuel de 115 000€ sur 3 ans (soit 3 fois 115 000€).
- Effectuera une demande de financement auprès de l'ARS PTSM.
- Répondra à l'appel d'offre du ministère de la santé et de la prévention « PEA : mesures nouvelles en psychiatrie périnatale, de l'enfant et de l'adolescent pour l'année 2022 ». Le dossier sera déposé avant le 09 septembre 2022.
- Continuera à rechercher de nouveaux financeurs public ou privée.



L'équipe IDEO :

Le Docteur Chrétien, la psychologue Mme D'Hooge, Les IDE Mme Zammit et
M. Deniaud remercient :

L'EPSMA / HCS,

l'ARS Grand Est,

Et l'ensemble des partenaires ayant permis la réalisation du dispositif IDEO sur
l'année scolaire 2021-2022.

**RÉFÉRENTE DE
L'ÉTABLISSEMENT :**

MME PERSONNIC, DIR.ADJOINTE EPSMA
aude.personnic@hcs-sante.fr

RÉFÉRENT DU PROJET :

DR CHRETIEN, PSYCHIATRE
pierre.chretien@hcs-sante.fr

MR DENIAUD, INFIRMIER
COORDONNATEUR DISPOSITIF IDEO
pierrick.deniaud@hcs-sante.fr
TÉL : 07 85 97 20 28